



Analyse du système de suivi-évaluation du dispositif national de gestion des catastrophes et des crises humanitaires : cas du SP/CONASUR au Burkina Faso

MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU MASTER EN MANAGEMENT DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS

OPTION : MANAGEMENT DES CRISES ET ACTION HUMANITAIRE (M2 MEO-MAH)

Présenté par

Jeano NADEMBEGA

Sous la Direction de

Dr SARAMBE Paul

Economiste planificateur,

Directeur Général du BECRD

Promotion 2017-2018

AVERTISSEMENT

*L'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2IE)
n'entend ni approuver, ni désapprouver les opinions émises dans le
présent mémoire. Celles-ci doivent être considérées comme
propres à leur auteur.*

DEDICACE

À ma sœur Faustine NADEMBEGA

REMERCIEMENTS

Cette œuvre est le fruit d'un travail dynamique qui a vu la participation active de plusieurs personnes. Nous saisissons cette occasion pour leur témoigner notre gratitude.

- Nous pensons particulièrement à notre directeur de mémoire, Dr SARAMBE Paul, dont l'appui constant et les conseils ont été très appréciables ;
- Nous exprimons notre reconnaissance au personnel de l'administration et au corps professoral de 2IE pour leur constante disponibilité. Leurs conseils et leurs suggestions nous ont été d'un grand apport ;
- Nous traduisons toute notre profonde gratitude au Secrétaire Permanent du SP/CONASUR de nous avoir ouvert grandement ses portes, toute chose qui a permis la rédaction de ce document de mémoire ;
- Nous ne saurons oublier les responsables en charge du suivi-évaluation qui n'ont ménagé aucun effort pour répondre à nos sollicitations. Nous remercions particulièrement madame OUEDRAOGO qui a toujours fait preuve de courtoisie et de générosité sans faille ;
- Nous gardons en mémoire les contributions multiformes des amis et camarades dont le soutien moral nous a été très précieux ;
- Enfin, je remercie mon grand-frère Justin NADEMBEGA pour le réconfort inestimable et mon fils Bryan Emérick NADEMBEGA pour la joie qu'il me procure en tout temps.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABAC :	Association burkinabé d'action communautaire
AGR :	Activités Génératrices de Revenus
ASDRR :	Stratégie Régionale Africaine pour la réduction des risques
BID :	Banque Islamique de Développement
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CICR :	Comité International de la Croix-Rouge
CILSS :	Comité Inter états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CONASUR :	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CORESUR :	Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
COPROSUR :	Conseil Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CODESUR :	Conseil Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
COVISUR :	Conseil Villageois de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CONAREF :	Commission Nationale pour les Réfugiés
CNSA :	Conseil National de Sécurité Alimentaire
CR/IASC/CT :	Inter Agency inter Comitee
CSLP :	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CV :	Curriculum Vitae
CSPS :	Centre de Santé et Promotion Sociale
DGPSA :	Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles
DGRE :	Direction Générale des Ressources en Eau
DLM :	Direction de la Lutte contre la Maladie
DN :	Direction de la Nutrition
DGPC :	Direction Générale de la Protection Civile
DGR :	Direction Générale des Routes
DGTTM :	Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes
FAO :	Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

EDS :	Enquête Démographique de Santé
INSD :	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MAHRH :	Ministère de l’Agriculture, de l’Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MASSN :	Ministère de l’Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MECV :	Ministère de l’Environnement et du Cadre de Vie
MICS :	Enquêtes à Indicateurs Multiples
MRA :	Ministère des Ressources Animales
SE/SNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SIPC :	Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes
SNI :	Stock National d’Intervention
SONAGESS :	Société Nationale de la Gestion des Stocks
SP/CPSA :	Secrétariat permanent des politiques sectorielles agricoles
TBS :	Taux Brut de Scolarisation
TOCSIN :	ONG de solidarité
UNDAC :	United Nation Disaster Assessment and Coordination
UEMOA :	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UNFPA :	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l’Enfance
VIH/SIDA :	Virus de l’Immunodéficience Humaine/ Syndrome de l’immunodéficience Acquise

Résumé

Cette étude traite du système de suivi-évaluation du SP/CONASUR, des défis et perspectives pour l'atteinte des objectifs du Burkina Faso dans la gestion efficace des catastrophes et des crises humanitaires.

La démarche méthodologique a consisté à l'exploitation de la documentation relative au thème et à la soumission d'un guide d'entretien aux acteurs du SP/CONASUR. Les informations recueillies sont relatives aux connaissances, aux pratiques, aux outils et méthodes, aux difficultés que traverse le système de suivi-évaluation et les solutions envisagées par les membres du SP/CONASUR.

Les analyses ont montré que les problèmes liés au système de suivi-évaluation notamment la collecte des données, la production des rapports périodiques ainsi que la surveillance des catastrophes pouvaient handicaper la bonne gestion des catastrophes et des crises humanitaires au Burkina Faso. Aussi, l'étude a permis de comprendre le système de suivi-évaluation de façon générale et d'expliquer les difficultés que rencontre le SP/CONASUR en matière de gestion des catastrophes et des crises humanitaires.

Afin de venir à bout de ces difficultés, des pistes de solutions pour un système de suivi-évaluation plus solide relatives au renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux ont été proposées à l'effet d'atteindre les objectifs du CONASUR.

Mots clés : Suivi-évaluation, crise, humanitaire, catastrophes.

ABSTRACT

This study deals with the monitoring and evaluation system of the SP/CONASUR, the challenges and perspectives for the fulfilment of the objectives of Burkina Faso concerning the efficient management of calamities and humanitarian crises.

The methodological demarche has consisted to the use of the documents as evidence related to the topic and to the administration of interview guide to the agents of the SP/CONASUR. The gained information are related to the knowledge, the practices, the tools and methods, the difficulties that the monitoring and evaluation system is undergoing and the foreseen solutions made by the members of SP/CONASUR.

The analyses have shown that the problems related to the monitoring and evaluation system, mainly the collect of data, the production of periodic reports and the invigilating of the calamities could be a handicap to the good management of the calamities and humanitarian crises in Burkina Faso.

The study has also permitted to understand the monitoring and evaluation system in general, to explain the difficulties of the SP/CONASUR concerning the management of calamities and humanitarian crises.

Finally, to solve the difficulties, some solutions for a more solid monitoring and evaluation system related to the reinforcement of the abilities of the actors at all levels have been suggested for the SP/CONASUR to reach its objectives.

Key words: Monitoring and evaluation, Crisis, Humanitarian, calamities

LISTE DES ILLUSTRATIONS

➤ LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Facteurs sociodémographiques.....	28
Tableau 2 : connaissances du personnel en matière S&E.	29
Tableau 3 : Outils de suivi	29
Tableau 4 : Outils d'évaluation	30
Tableau 5 : les pratiques du personnel en matière de SE	30
Tableau 6 : Score moyen.....	31

➤ LISTE DES SCHEMAS

Carte N° 1 : zones présentant des risques de catastrophes au Burkina Faso.....	26
Carte N° 2 : zones présentant des risques d'inondation au Burkina Faso.....	27

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	i
DEDICACE	ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
RESUME	vi
ABSTRACT	vii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE.....	3
I. CONTEXTE, PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE	3
II. OBJECTIFS ET HYPOTHESES.....	6
III. DEFINITION DES CONCEPTS	6
CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE	10
I. EXPLOITATION ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE	10
II. PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE.....	10
III. METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	17
IV. REVUE LITTERAIRE	20
V. DIFFICULTE RENCONTREE.....	22
CHAPITRE 3 : RESULTAT DE L'ANALYSE DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DU SP/CONASUR.....	23
I. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET MECANISME DE SUIVI-EVALUATION ..	23
II. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	27
III. CONNAISSANCES DU PERSONNEL EN MATIERE DE S&E	28
IV. PRATIQUES DU PERSONNEL EN MATIERE DE S&E.....	30
V. LE SCORE MOYEN	31
VI. LES FORCES ET FAIBLESSES DU SYSTEME DE SUIVI EVALUATION DU SP/CONASUR	32
CHAPITRE 4 : ANALYSE, DISCUSSION DES RESULTATS ET SUGGESTIONS...34	
I. ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS	35
II. SUGGESTIONS	Erreur ! Signet non défini.

CONCLUSION.....	39
SOURCE ORALE ET BIBLIOGRAPHIE	41
ANNEXES	I
TABLE DES MATIERES	VIII

INTRODUCTION

Le Burkina Faso se situe au cœur du Sahel, l'une des zones les plus vulnérables aux changements climatiques au monde. Pays essentiellement agricole, il est confronté à de nombreux risques qui entravent son processus de développement. Il s'agit en premier lieu des risques naturels, dont les principaux sont les sécheresses, les inondations et les invasions acridiennes récurrentes qui compromettent nécessairement, dans un pays où l'agriculture repose presque exclusivement sur la pluviométrie, la production agricole, et constituent une source d'insécurité alimentaire. Au titre des risques naturels, il convient de mentionner particulièrement les inondations du 1er septembre 2009 qui ont occasionné d'importants dégâts aux plans humain, de la santé, de l'éducation, de l'habitat, des moyens de production, de l'approvisionnement en eau potable, des infrastructures routières, hydro-agricoles, etc. Les dommages et pertes se chiffrent à 15 032 000 000 CFA, soit 33 millions \$US¹. Les besoins financiers pour les constructions, les reconstructions et le relèvement vont engloutir 119 670 000 000 CFA, soit 266 millions \$US.²

Il s'agit en second lieu et dans une moindre mesure, des risques artificiels ou technologiques pouvant provenir des activités industrielles dangereuses ou de la dissémination accidentelle dans l'environnement, des organismes génétiquement modifiés avec leurs effets négatifs sur la santé humaine et l'environnement. Il s'agit en troisième lieu des crises humanitaires engendrées par des causes diverses, naturelles ou humaines (conflits sociaux) et engendrant des mouvements massifs de population ou des situations d'instabilité³.

Durant les prochaines années, le climat au Sahel sera perturbé et singulièrement marqué par une grande variabilité alternant sécheresses et inondations⁴. Sur cette base, le Burkina Faso est exposé à des catastrophes et calamités naturelles qui peuvent avoir des effets imprévisibles sur l'environnement, les populations et l'économie générale du pays au regard de la pauvreté généralisée des populations qui accroît la vulnérabilité du pays. Face aux conséquences humanitaires de ces calamités en termes de pertes en vies humaines et de dégâts matériels, le Gouvernement a mis en place un dispositif de gestion et de suivi-évaluation des urgences en

¹ Dispositif de suivi évaluation et la stratégie de lutte contre la pauvreté 2012, page 19

² Dispositif de suivi évaluation et la stratégie de lutte contre la pauvreté 2012, page 19

³ Etat sur la prévention et la gestion des catastrophes humanitaires au Burkina Faso, tome I, février 2012, page 3

⁴ Savedoff, William ; Ruth Levine and Nancy Birdsall (2006) « when will we Ever learn ? Improving lives tough impact evaluation ». Center for Global Development Evaluation gap Working Group-the paper which kick started much of the recent interest in RCTs pp13-8. Disponible à l'adresse : http://www.cgdev.org/files/7973_file_willweEverlearn.pdf

créant le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) doté d'un secrétariat permanent.

En mettant en place ce dispositif, le Burkina Faso s'est conformé aux instruments internationaux non conventionnels ainsi qu'aux accords et conventions internationaux auxquels il a adhéré en matière de prévention et de gestion des catastrophes. Le suivi-évaluation est devenu au fil du temps une des préoccupations majeures des organisations. Son importance s'est accrue au fil du temps. On s'est rendu compte qu'il pouvait être un outil de progrès non seulement pour le projet en cours de réalisation, mais aussi pour ceux à réaliser dans l'avenir. C'est donc ainsi que dans la majorité des organisations, les chercheurs se sont attelés à identifier les méthodes et outils qui pouvaient permettre le suivi et l'évaluation des projets et contribuer efficacement à l'atteinte des résultats.

GARANE Amidou et ZAKANE Vincent, dans leur ouvrage (GARANE A et ZAKANE V (2008). Droit de l'environnement burkinabè), au regard des risques naturels auxquels le Burkina est exposé, soulignent l'impérieuse nécessité pour les autorités publiques de concevoir un système de prévention des catastrophes naturelles accompagné d'un système de gestion et de suivi-évaluation à travers l'organisation des secours d'urgence⁵.

C'est dans ce sens que le SP/CONASUR a mis en place un système de suivi-évaluation auprès de tous les acteurs intervenant dans la prévention et la gestion des catastrophes. Aussi, la demande accrue pour une responsabilisation et des résultats concrets des programmes humanitaires rendent le système de suivi-évaluation très important pour tout projet et programme d'urgence humanitaire.

D'où l'importance capitale de notre étude sur « **l'analyse du système de suivi-évaluation du dispositif national de gestion des catastrophes et des crises humanitaires : cas du SP/CONASUR au Burkina Faso** ».

Pour traiter le sujet et rendre compte de la démarche, cette étude est organisée en quatre grands chapitres :

Chapitre I : Cadre théorique ;

Chapitre II : Cadre méthodologique ;

Chapitre III : Résultat de l'analyse du système de suivi évaluation du SP/CONASUR ;

⁵ Analyse du système de suivi évaluation des projets et programmes VIH/Sida, 2014, page15

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

Ce chapitre a pour objectif de présenter le contexte, la justification, les objectifs, les hypothèses, la clarification des concepts ainsi que l'intérêt de l'étude dans le cadre de mémoire.

I. CONTEXTE, PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Pour mieux cerner le cadre théorique, il convient d'abord d'étudier le contexte, la problématique ainsi que la justification de l'étude.

I-1. Contexte et problématique

Le Burkina Faso est un pays continental soumis à des catastrophes naturelles et à des crises humanitaires de plus en plus récurrentes⁶. Ces dernières années le pays a enregistré les principales catastrophes naturelles et crises humanitaires suivantes : les sécheresses, les inondations, les épidémies de méningite, la grippe aviaire, et les mouvements massifs de populations. Face aux conséquences humanitaires de ces calamités en termes de pertes en vies humaines et de dégâts matériels, le Gouvernement a mis en place un dispositif de gestion des urgences en créant le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) doté d'un secrétariat permanent⁷. Il a pour mandat principal d'atténuer les effets des catastrophes sur les populations. Des expériences antérieures dans la gestion des catastrophes qui ont jalonné l'histoire du Burkina Faso au cours de ces dernières décennies, la principale leçon tirée, réside dans les difficultés liées à la lenteur de la réponse, la faible mobilisation des ressources, auxquelles s'ajoute la faiblesse des mécanismes de coordination dans la gestion des catastrophes. Ce qui a amené la première session ordinaire du CONASUR, tenue les 21 et 22 février 2008 à Ouagadougou, à recommander l'élaboration diligente d'un Plan national de contingence multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes, dont le but principal est de permettre au pays de disposer d'un outil de référence en la matière. Le plan est assorti de la loi d'orientation et d'un document de stratégie. Le plan national de contingence multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes a pour objectif de : i) clarifier les relations/responsabilités entre les différents services techniques de l'Etat et les partenaires humanitaires ; ii) faciliter la coordination des actions et permettre une mise en cohérence des

⁶ Rapport de la Banque Mondiale 2009, page 7.

⁷ CONASUR Burkina Faso : Plan de contingence_FR_2017 Vol 23952, page 10

plans sectoriels ; iii) identifier et diminuer les risques les plus probables ; iv) offrir un cadre général de planification conjointe couvrant les risques d'urgence ; v) intégrer le processus de prévention, de préparation et de réponse aux urgences dans les plans et programmes nationaux de développement ; vi) réduire les délais d'intervention et le nombre de perte en vies humaines. En terme de décentralisation du dispositif de gestion des urgences au niveau local, le CONASUR, structure nationale de coordination et de gestion des urgences est décentralisé jusqu'au niveau villageois. La préparation au niveau local de ces structures s'avère également nécessaire.

Malgré la mise en place du CONASUR dont le bras opérationnel est le SP/CONASUR, disposant des outils de référence en matière de gestion des catastrophes, force est de constater que les résultats escomptés sont toujours mitigés en matière de préventions et de gestions des crises et des situations d'urgences humanitaires.

En effet, rien que le jeudi 17 octobre 2019, le Ministre de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire dressait le bilan de la situation humanitaire née surtout de la dégradation de la situation sécuritaire dans certaines contrées du pays. Selon elle « Le Burkina Faso fait face à une crise humanitaire sans précédent » révélant que l'insécurité affectait à ce jour plus de huit cent mille (800.000) personnes. A la date du 02 octobre 2019, elle fait savoir que le nombre de déplacés internes était estimé à quatre cent quatre-vingt-six mille trois cent soixante (486.360) personnes réparties dans les treize régions du Burkina Faso. Elle ajoutait que des catastrophes naturelles telles que les inondations et les vents violents ont été enregistrés dans quelques localités du pays faisant environ treize mille (13.000) sinistrés.

Le pays accueille déjà près de vingt-cinq mille (25.000) réfugiés, dont la plupart sont dans la région du Sahel. A cela s'ajoutent des niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition toujours très préoccupants. Au total 1,2 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire en 2019, soit 5,7% de la population du Burkina Faso⁸.

De ce qui précède, il ressort clairement que le pays est toujours confronté à une difficulté majeure dans la prise en charge des victimes de catastrophe et de crise humanitaire. Et ces multiples insuffisances constatés dans la prévention, nous amènent à poser les questions de savoir si le SP/CONASUR disposait d'un système d'information propre et de mécanisme de

⁸ Analyse du système de suivi évaluation des projets et programmes VIH/Sida, 2014, page13

« Analyse du système de suivi-évaluation du dispositif national de gestion des catastrophes et des crises humanitaires : cas du SP/CONASUR au Burkina Faso »

suivi-évaluation efficace, permettant de concentrer l'ensemble des informations relatives à la prévention et la gestion des catastrophes en vue de répondre aux besoins de l'Etat et des organisations humanitaires ? En quoi les problèmes liés au système de suivi-évaluation du SP/CONASUR pourraient-ils handicaper la bonne gestion des catastrophes et des crises humanitaires au Burkina Faso ; Quelles sont les connaissances et pratiques du personnel du SP/CONASUR en matière de suivi-évaluation ? Quelles sont les méthodes et outils utilisés dans le cadre de la prévention des catastrophes et crises humanitaires au SP/CONASUR ?

C'est dans l'optique de répondre à toutes ces questions que notre étude s'inscrit pour analyser les performances et les insuffisances du système de suivi-évaluation du SP/CONASUR en matière de gestion des catastrophes et des crises humanitaires au Burkina Faso.

I-2. Justification de l'étude

La fin d'un cycle de formation est généralement sanctionnée par la présentation d'un travail de recherche connu sous le terme « Mémoire ». Il s'agissait donc pour nous, étudiant en Management des Crises et Action Humanitaire, de sacrifier à la tradition pour non seulement jauger les connaissances acquises lors de la formation mais aussi pour nous confronter aux cas pratiques, proposer et défendre des solutions aux problèmes spécifiques rencontrés dans nos différentes structures d'accueil.

Etudiant en management des crises et actions humanitaires, il était primordial pour nous de rechercher un cadre dans lequel on pourrait rencontrer les praticiens du management pour véritablement vivre les réalités du terrain et être au courant de ce qui ne s'apprend pas sur les bancs, mais dans le vécu quotidien des responsables des structures de coordination et de management.

Le choix de la pratique du suivi-évaluation au sein du SP/CONASUR comme cadre de notre étude n'est donc pas anodin et s'explique entre autres, par le fait que cette institution figure parmi les mieux structurées, les plus actifs et dont les actions sont concrètes sur le plan national.

Cette étude permettra alors de comprendre les mécanismes de suivi et d'évaluation à travers le système de suivi-évaluation mis en place par le SP/CONASUR. Aussi, les résultats de cette étude pourront-ils contribuer à l'amélioration du système de suivi-évaluation mis en place par le SP/CONASUR. Par ailleurs, le choix de ce thème se justifie par l'actualité même du concept de suivi-évaluation dans la gestion des organismes humanitaires et tout particulièrement au

SP/CONASUR du Burkina Faso. Le suivi évaluation est en effet un outil très puissant qui permet aux décideurs, aux partenaires techniques et financiers d'identifier correctement les besoins des actions humanitaires.

II. OBJECTIFS ET HYPOTHESES

Il s'agit d'énumérer les objectifs de la recherche et d'émettre des hypothèses en lien avec ces objectifs.

II-1. OBJECTIFS

L'objectif général de cette étude est d'identifier les insuffisances du système de suivi-évaluation du SP/CONASUR en vue d'améliorer la gestion des catastrophes et des crises humanitaires au Burkina Faso.

Pour l'atteinte de notre objectif général, les objectifs spécifiques suivants sont inscrits :

- évaluer le niveau de connaissances et de compréhension de l'utilité du suivi-évaluation par les acteurs du SP/CONASUR ;
- analyser l'opérationnalité du système de suivi-évaluation du SP/CONASUR dans la gestion des catastrophes et crises humanitaires au Burkina Faso.

II-2. HYPOTHESES DE L'ETUDE

Les hypothèses formulées dans le cadre de cette étude sont tout au long de ce travail, confirmées ou infirmées. Les hypothèses (H) de cette étude sont formulées comme suit :

- **hypothèse principale (HP)** : le système de suivi-évaluation du SP/CONASUR présentent des insuffisances qui sont préjudiciables à la gestion efficace des catastrophes et des crises humanitaires au Burkina Faso ;
- **hypothèse secondaire 1 (H1)** : le niveau de connaissances et de compréhension de l'utilité du suivi-évaluation par les acteurs du SP/CONASUR est insuffisant ;
- **hypothèse secondaire 2 (H2)** : l'opérationnalité du système de suivi-évaluation du SP/CONASUR dans la gestion des catastrophes et crises humanitaires au Burkina Faso présente des insuffisances.

III. DEFINITION DES CONCEPTS

La définition des différents concepts nous permettra de mieux nous exprimer au cours de notre étude.

Risque⁹ : le risque est un terme couramment employé pour évoquer ce qui est susceptible d'arriver. La notion de risque renvoie à la notion de probabilité. Dans le cadre de la présente étude, nous retiendrons des multiples définitions qui existent, celle qui convient le mieux au sujet étudié. Le PNUD donne la définition suivante du risque : « Le risque se définit par le nombre potentiel de personnes tuées ou blessées, les dégâts potentiels aux propriétés et les perturbations potentielles aux activités économiques en raison de l'occurrence d'un phénomène destructeur particulier pour un secteur donné et une période de référence.

Aléa¹⁰ : l'aléa est un terme qui prend son origine dans le calcul des probabilités en mathématiques. Il désigne la probabilité d'occurrence dans une région ou au cours d'une période donnée d'un phénomène pouvant engendrer des dommages.

Vulnérabilité¹¹ : le terme « vulnérabilité », a fait l'objet, sur le plan de sa définition, de grands débats scientifiques. De toutes les définitions proposées, nous retiendrons celles qui se rapprochent le plus de notre sujet d'étude, les risques et catastrophes.

La vulnérabilité désigne une série de circonstances prédominantes ou consécutives composées de facteurs physiques, socio-économiques, et/ou politiques, qui affectent les aptitudes à faire face aux catastrophes. La vulnérabilité peut être d'ordre physique, social ou comportemental.

Catastrophe : une catastrophe est un événement soudain ou progressif ayant généralement comme conséquences la mort et la destruction à grande échelle. Elle peut être d'origine naturelle ou humaine. Lorsqu'elle se manifeste, son impact est tel que la communauté concernée doit réagir par des mesures exceptionnelles.

Crise : Le terme « crise », est utilisé de nos jours tous azimuts dans la presse écrite ou radiodiffusée ou télévisée. Cependant, il n'est pas pour autant défini avec assez de précision. Le mot « crise » est employé dans certaines situations pour qualifier un incident apparemment conjoncturel, résolu en un temps très court, et, dans d'autres, pour désigner un phénomène qui

⁹ Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant rouge, Genève. Guide pour le suivi et l'évaluation des projets et programmes. (2012), page 112

¹⁰ Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant rouge, Genève. Guide pour le suivi et l'évaluation des projets et programmes. (2012), page 113

¹¹ Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant rouge, Genève. Guide pour le suivi et l'évaluation des projets et programmes. (2012), page 113

de dure des années et serait donc incontestablement structurel. Ce même mot fait référence à des temporalités différentes. C'est décidément un concept polysémique.

Prévention des catastrophes¹²: dans le cadre de la conception du projet de Prévention et de Gestion des crises alimentaires au Sahel connu sous le nom de PREGEC en 1997, le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a essayé de donner un contenu assez précis à la notion de « prévention » dans le domaine de la sécurité alimentaire. Le concept de prévention des crises alimentaires apparaît comme « un ensemble d'actions destinées à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des crises ou des facteurs de risque ».

Gestion des catastrophes¹³: le Plan National d'Organisation et de Coordination des Secours d'Urgence et de Réhabilitation (PNOCSUR) donne la définition suivante de la gestion des catastrophes : « La gestion des catastrophes fait référence à une série d'activités destinées à maîtriser les catastrophes et à créer des conditions d'ensemble permettant aux personnes en danger de ne pas être victimes des conséquences d'une catastrophe ou de pouvoir s'en rétablir ».

Le suivi¹⁴ : dans tous les domaines de l'activité humaine, le suivi s'impose au quotidien plus particulièrement au sein de l'organisation. Il ne suffit pas de monter et exécuter un projet ou encore de prendre une décision pour être sûr du résultat escompté. Pour mieux comprendre la notion de suivi en management, plusieurs auteurs ont essayé de lui donner une définition. La Banque mondiale (2008) définit le suivi comme étant un processus continu de collecte et d'analyse d'informations, pour apprécier comment un projet est mis en œuvre, en comparant les résultats obtenus aux performances attendues.

L'évaluation¹⁵ : il existe un grand nombre de définitions de l'évaluation, cela traduit la réalité qui lui permet d'avoir une grande diversité de démarche. L'évaluation a un sens assez large. Elle englobe les examens périodiques auxquels procède l'équipe de direction, tout comme des interventions à appellation précise effectuées à des dates fixes, comme l'évaluation à mi-parcours, l'évaluation terminale et l'évaluation rétrospective (Casley et Kumar, 1987).

¹² Burkina Faso : Plan multi risques

¹³ Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant rouge, Genève. Guide pour le suivi et l'évaluation des projets et programmes. (2012), page 115

¹⁴ Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève. Guide pour le suivi et l'évaluation de projets/programmes. (2012), page 105

¹⁵ Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève. Guide pour le suivi et l'évaluation de projets/programmes. (2012), page 111

CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE

Pour atteindre les objectifs et les résultats attendus, une approche méthodologique basée sur une collecte des informations à travers la revue documentaire et les entretiens structurés et l'exploitation de ces informations aux fins de rédaction de ce mémoire a été privilégiée.

I. EXPLOITATION ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE

La collecte des informations a consisté en la recherche documentaire et en la conduite des entretiens avec les principaux acteurs. En ce qui concerne la recherche documentaire, elle a porté sur les ouvrages, les articles, les mémoires, les rapports spécifiques, les études et réflexions, les documents de politiques et de stratégies, plans et programmes, les textes législatifs et réglementaires et les conventions internationales.

S'agissant des entretiens avec les acteurs, l'approche participative en accordant un temps d'écoute suffisamment long aux différents enquêtés a été privilégiée. C'est ainsi que des entretiens structurés ont été organisés en appui à la revue documentaire.

La collecte de la documentation et les entretiens avec les principales catégories d'acteurs ont permis de disposer d'un stock d'informations nécessaires à la rédaction du mémoire.

II. PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE.

L'étude a été menée au SP/CONASUR ainsi que dans ses démembrements au niveau régional.

II-1. Présentation du SP/CONASUR

II-1.1. Attribution¹⁶

Le Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation est chargé :

- d'organiser les sessions ordinaires et/ou extraordinaires du CONASUR ;
- d'assurer la mise en œuvre et le suivi des décisions du CONASUR ;
- de mettre en œuvre le Plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes en collaboration avec les départements ministériels concernés ;

¹⁶ Arrêté 2015/MASSN/CAR portant organisation des départements du secrétariat permanent du Conseil national d'urgence et de réhabilitation

- de coordonner les interventions à caractère social et humanitaire en cas de catastrophes y compris la réhabilitation ;
- de former les acteurs à la prévention et à la gestion des catastrophes et crises humanitaires ;
- de développer une culture de prévention des catastrophes à l'endroit des populations et des élus locaux par la communication pour le changement de comportements ;
- de mettre en œuvre la stratégie nationale de gestion des catastrophes et de vulgariser la loi y relative ;
- de coordonner les activités des démembrés du CONASUR (CORESUR, COPROSUR, CODESUR, COVISUR) ;
- de gérer l'ensemble des ressources financières, matérielles et humaines mises à la disposition du CONASUR ;
- d'évaluer l'ampleur des sinistres et de préparer la déclaration pour rappel à la solidarité nationale et internationale en cas de nécessité ;
- d'élaborer et d'exécuter les programmes d'activités annuels adoptés par le Conseil ;
- d'élaborer le rapport d'activités annuel ;
- de contribuer à la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation du programme annuel ;
- d'assurer l'assistance et la réinsertion socio-économique des personnes déplacées et/ou qui reviennent de l'étranger suite à des crises ;
- de concevoir et mettre en œuvre des programmes de réhabilitation

I-1.2. Organisation et fonctionnement¹⁷

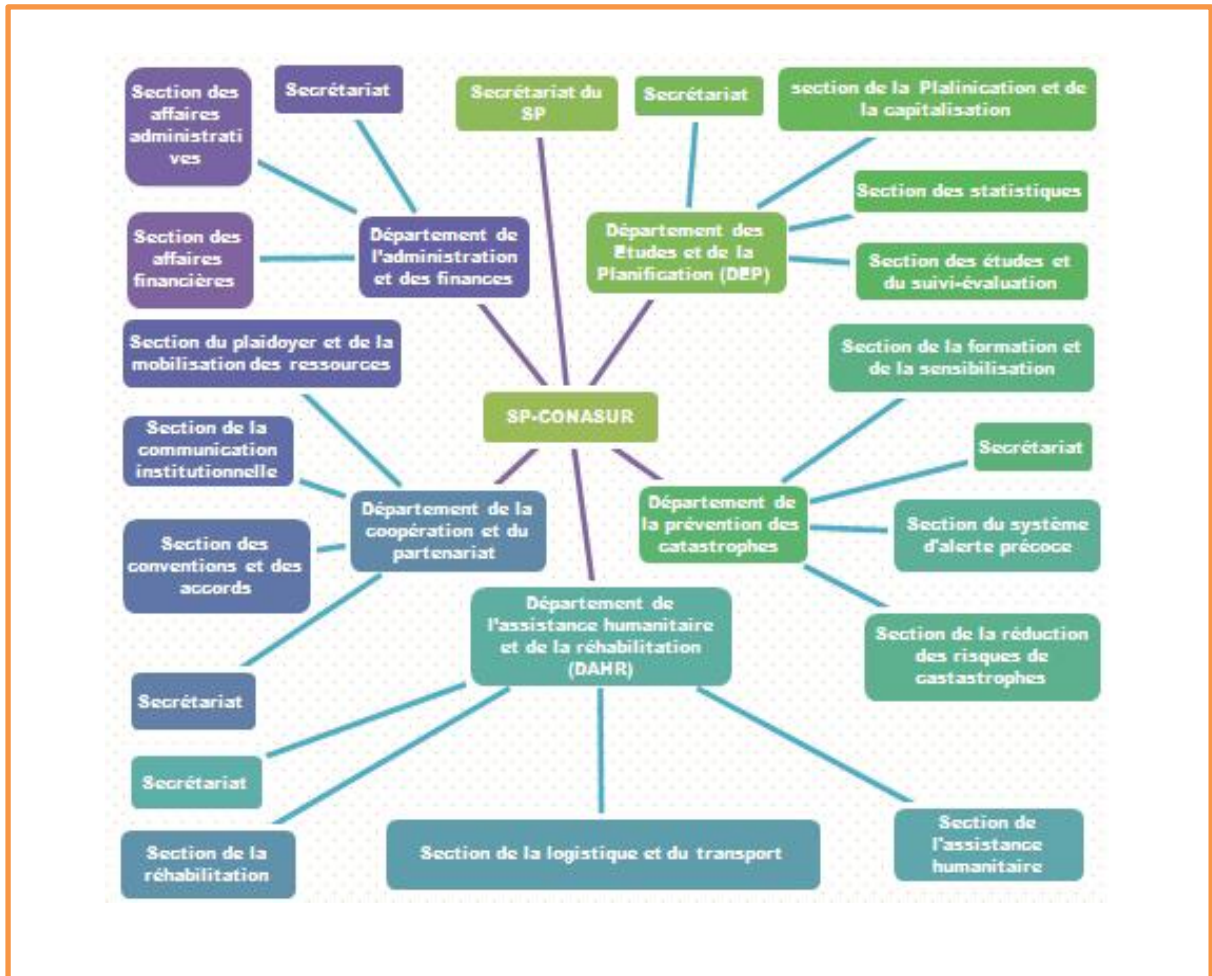
Le Secrétariat permanent du CONASUR comprend :

- un Département des Etudes et de la Planification (DEP) ;
- un Département de la Prévention des Catastrophes (DPC) ;
- un Département de l'Assistance Humanitaire et de la Réhabilitation. (DAHR) ;
- un Département de la Coopération et du Partenariat (DCP) ;
- un Département de l'Administration et des Finances (DAF).

¹⁷ Arrêté 2015/MASSN/CAR portant organisation des départements du secrétariat permanent du Conseil national d'urgence et de réhabilitation

Les départements sont dirigés par des chefs de département nommés par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition du Ministre en charge de l'action sociale.

Figure 1 : Organigramme du SP/CONASUR



Source¹⁸ : SP/CONASUR (année 2019)

II-2. Etude Institutionnelle du CONASUR¹⁹

L'étude institutionnelle du CONASUR qui est fait ci-dessous vise à porter un regard sur cette institution en vue de mieux comprendre ses attributions et son fonctionnement.

II-2.1. De la composition

Le CONASUR est composé comme suit :

¹⁸ <http://www.conasur.gov.bf/>

¹⁹ Décret N°2009-601/PRES/PM/MASSN/MEF/MATD du 6 août 2009

Président : Le Ministre chargé de l'action sociale ;

Vice-président : Le Ministre chargé de l'administration territoriale ;

Membres :

- un (1) représentant du ministère chargé des Affaires étrangères ;
- un (1) représentant du ministère chargé de l'Administration territoriale ;
- un (1) représentant de la Brigade nationale des sapeurs-pompiers ;
- un (1) représentant du ministère chargé de l'Action sociale ;
- un (1) représentant du ministère chargé de l'Agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques ;
- un (1) représentant du ministère chargé des Ressources animales ;
- un (1) représentant du ministère chargé de la Santé ;
- un (1) représentant du ministère chargé de la Défense ;
- un (1) représentant du ministère chargé de la Sécurité ;
- un (1) représentant du ministère chargé des Finances ;
- un (1) représentant du ministère chargé de la Communication ;
- un (1) représentant du ministère chargé de la Promotion des droits humains ;
- un (1) représentant du ministère chargé de l'Enseignement secondaire, supérieur et de la recherche scientifique ;
- un (1) représentant du ministère chargé de l'Environnement ;
- un (1) représentant du ministère chargé de l'Enseignement de base ;
- un (1) représentant du ministère chargé de la Promotion de la femme ;
- un (1) représentant du ministère chargé de la Jeunesse ;
- un (1) représentant du ministère chargé de l'Habitat ;
- un (1) représentant du ministère chargé des Infrastructures ;
- un (1) représentant du ministère chargé des Transports ;
- un (1) représentant du ministère chargé des Technologies de l'information et de la communication ;
- les Gouverneurs de Régions ;
- le Directeur du Suivi des Organisations non gouvernementales (DSONG) ;
- le Président de la Croix-Rouge Burkinabè;
- le Secrétaire permanent des Organisations non gouvernementales (SPONG).

II-2.2. Du fonctionnement

Comme susmentionné, le CONASUR, créé par décret N°2009-601/PRES/PM/MASSN/MEF/MATD du 6 août 2009, a pour mission de travailler à la prévention des catastrophes, de gérer les secours d'urgence et de réhabilitation. Le CONASUR est une structure pérenne à vocation sociale et humanitaire. Outre la structure nationale, le CONASUR comporte les démembrements suivants :

- le Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CORESUR) ;
- le Conseil Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (COPROSUR) ;
- le Conseil Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CODESUR) ;
- le Conseil Villageois de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (COVISUR).

Le CONASUR est placé sous la tutelle technique et administrative du Ministère chargé de l'Action sociale et de la solidarité nationale et sous la tutelle financière du Ministère chargé de l'Economie et des finances. Le CONASUR a une bonne assise nationale et une bonne implantation sur tout le territoire national. Le décret qui le crée lui donne en même temps un statut de structure pérenne.

En mettant en place ce dispositif, le Burkina Faso se conforme aux instruments internationaux non conventionnels ainsi qu'aux accords et conventions internationaux auxquels il a adhéré en matière de prévention et de gestion des catastrophes.

Comme le laisse percevoir le décret qui le crée, le CONASUR est au Burkina Faso, l'instance de coordination et d'orientation dans le domaine de la prévention des catastrophes, de la gestion des secours d'urgence et de réhabilitation.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer le plaidoyer, la mobilisation et le soutien en faveur de la prévention et de la gestion de secours d'urgence et de réhabilitation ;
- d'assurer la coordination des actions humanitaires ;
- d'adopter les plans et stratégies d'intervention ;
- de veiller à l'intégration des risques de catastrophes dans les plans et programmes de développement ;
- d'approuver les programmes d'activités et les budgets ;
- d'approuver les rapports annuels d'exécution.

Outre la structure nationale, le CONASUR comporte les démembrements

II-3. Les démembrements du CONASUR

Les démembrements du CONASUR sont au nombre de quatre.

II-3.1. Le Conseil régional de secours d'urgence et de réhabilitation (CORESUR)

Le Conseil régional de secours d'urgence et de réhabilitation exécute au niveau régional les tâches assignées au Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation. Il est chargé :

- de coordonner les interventions des différents acteurs humanitaires dans la région ;
- d'appuyer les COPROSUR dans la réalisation de leurs activités ;
- d'organiser la collecte et l'analyse des données relatives à toutes les catastrophes survenues dans la région ;
- de prendre des mesures et de développer toute initiative entrant dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes dans la région ;
- d'organiser des rencontres de concertation et de suivi des activités ;
- de participer à l'évaluation des dégâts lors de la survenue de catastrophes.

En cas de catastrophes, il informe le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation de toutes ses activités par des rapports écrits.

II-3.2. Le Conseil Provincial de secours d'urgence et de réhabilitation (COPROSUR)

Le Conseil provincial de secours d'urgence et de réhabilitation est chargé :

- de coordonner les interventions des différents acteurs humanitaires dans la province ;
- d'organiser la collecte et l'analyse des données relatives à toutes les catastrophes dans la province ;
- de participer à l'évaluation des dégâts lors de la survenue de catastrophes ;
- d'appuyer les CODESUR dans la réalisation de leurs activités ;
- de mettre en œuvre des programmes de prévention, de secours d'urgence et de réhabilitation dans la province ;
- de prendre les mesures et initiatives entrant dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes dans la province ;
- d'organiser des rencontres de concertation et de suivi des activités.

En cas de catastrophes, il informe simultanément le Conseil régional de secours d'urgence et de réhabilitation (CORESUR) et le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR).

Il rend compte au Conseil régional de secours d'urgence et de réhabilitation de toutes ses activités par des rapports écrits.

II-3.3. Le Conseil Départemental de secours d'urgence et de réhabilitation (CODESUR)

Le Conseil départemental de secours d'urgence et de réhabilitation est chargé :

- de mettre en œuvre les programmes de prévention, de secours d'urgence et de réhabilitation dans le département ;
- de coordonner les interventions des différents acteurs humanitaires sur le terrain dans le département ;
- d'organiser la collecte et l'analyse des données relatives à toutes les catastrophes survenues dans le département ;
- de prendre des mesures et de développer toute initiative entrant dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes dans le département ;
- d'appuyer les Conseils villageois de développement (CVD) dans la réalisation de leurs activités de prévention et de gestion des catastrophes ;
- de participer à l'évaluation des dégâts lors de la survenue de catastrophes ;
- de rendre compte aux COPROSUR de toutes ses activités ;
- d'organiser des rencontres de concertation et de suivi des activités.

En cas de catastrophes, il informe simultanément le Conseil provincial de secours d'urgence et de réhabilitation (COPROSUR), le Conseil régional de secours d'urgence et de réhabilitation (CORESUR) et le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR).

Il rend compte au Conseil provincial de secours d'urgence et de réhabilitation de toutes ses activités par des rapports écrits.

II-3.4. Le Conseil villageois de secours d'urgence et de réhabilitation (COVISUR)

Il est chargé d'organiser un système de réponse aux catastrophes à l'échelle du village, de participer au recensement et d'analyser les risques, de recenser les moyens, de localiser les zones à risques, d'informer et sensibiliser la communauté, de coordonner les réponses et d'informer le CODESUR. Il est chargé également de promouvoir l'entraide communautaire.

Le Conseil villageois de développement assure le relai entre le village et le CODESUR dans le cadre des activités de prévention et de gestion des catastrophes.

A ce titre, il est chargé :

- d'informer le CODESUR de toute survenue de catastrophe dans le village ;
- d'assurer la coordination de la distribution des aides aux victimes de catastrophes ;
- de développer toute initiative pour la prise en charge communautaire des cas de catastrophes.

D'une manière générale, le système de suivi-évaluation accorde une place importante à la recherche, notamment la recherche action, au renforcement des capacités et d'apprentissage continu des structures impliquées. Le renforcement de l'opérationnalisation de ce système de suivi-évaluation s'avère nécessaire compte tenu du contexte actuel de la lutte marquée par l'intensification de l'approche multisectorielle, de l'importance des financements et la diversité des domaines d'intervention pour freiner les catastrophes. L'objectif est donc de vérifier l'efficacité des interventions.

III. METHODOLOGIE DE RECHERCHE.

Le but de cette étude est d'analyser les performances du système du suivi-évaluation au sein du SP/CONASUR. Le but de cette partie est de situer la zone géographique de l'étude, la population, la procédure d'échantillonnage, la conception de la recherche et de l'instrument de mesure utilisé pour collecter les données. Le cadre d'analyse et les limites de l'étude sont également illustrés.

III-1. Méthode utilisée

La méthode quantitative a été utilisée pour évaluer les performances du système du suivi-évaluation au SP/CONASUR auprès du personnel cadre. Une enquête transversale a été menée pour recueillir les données.

III-2. Echantillonnage

L'échantillon a été tiré du personnel du SP/CONASUR au Burkina Faso. L'estimation de la taille d'échantillon de cette étude a été déterminée par le logiciel de la version G-Power 3.0.10 en utilisant des tests de corrélation et de régression²⁰. Un niveau d'alpha fixé à 0,05 (deux à queue), la puissance à 0,80, et une taille d'effet moyenne de 0,15 a été utilisé avec 11 facteurs des prédicteurs²¹. L'échantillon requis était de 52 participants. Ainsi, un échantillon de 60 participants au niveau central et régional a été demandé. Ceux qui répondaient aux critères d'inclusion et qui sont disposés à participer à l'étude ont été invités à consentir.

²⁰ Faul F, Erdfelder E, Bucher A et lang AG. Statiscal power analyse using G power 3.1: tests for correlation and regression analyses. Behavior Recherch Methods, 2009 page 1149

²¹ Cohen, J. statistical Power Analysis for the behavioral science.2nd ED. Hillsdale, NJ :Erlbaum 1989 ;page 37

III-3. Outils d'enquête

Le questionnaire ou outils d'enquête a exploré les performances du personnel en matière de suivi évaluation et aussi celles du système de suivi-évaluation. Le questionnaire a été conçu en fonction des critères de performances de suivi-évaluation tirés du plan multi risques. Le questionnaire (Annexe I) comprend trois parties. Une partie est liée aux données sociodémographiques de l'échantillon d'étude, notamment l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le service, l'ancienneté dans le service, le niveau d'éducation, la fonction. La partie B concerne les connaissances du personnel suivi-évaluation et la partie C s'intéresse à leurs pratiques en matière de suivi-évaluation. La partie B comporte 10 items et celle C comporte 10 items. Chaque bonne réponse a donné un score de 1, tandis qu'une mauvaise réponse ou incertaine a été marquée 0. Le score total de connaissance en matière de S & E varie de 0 à 10. Un score plus élevé signifie une meilleure connaissance. La partie C examine les pratiques du personnel en matière de S&E en utilisant un questionnaire de 10 items. Le score total de la pratique en matière de S&E varie de 0 à 10. Un score plus élevé signifie une meilleure pratique en matière de S&E.

III-4. Fiabilité et validité

La validité du questionnaire a été approuvée par trois experts qui ont jugé la clarté, la simplicité et la pertinence de chaque élément (Voir l'annexe III). Le test de validité du contenu a été effectué pour déterminer la clarté, la pertinence et la simplicité du contenu. Il a été réalisé par trois experts en fonction de leur expérience en matière de suivi-évaluation. Ces experts sont des cadres titulaires d'un diplôme de DEA ou Master en économie et/ou gestion. Ils ont évalué la clarté du contenu, la pertinence et la simplicité de chaque élément en utilisant une échelle de notation à 4 points allant de 1 (pas clair, pas pertinent, pas simple) à 4 (très clair, très pertinent, très simple).

Après la validation des experts, le taux de clarté, la pertinence et la simplicité de chaque élément a été utilisé pour calculer le score de validité. La validité de cet instrument à l'étude était de 0,92. Selon Imle & Atwood l'index de validité est satisfaisant s'il est situé entre 0,70 et 1²²

Et puis, une étude pilote avec 5 cadres du SP/CONASUR au Burkina Faso a été menée afin de déterminer la fiabilité de ce questionnaire. Le but de l'étude pilote était l'examen technique de l'administration du questionnaire et l'adéquation des éléments d'interrogation. Les résultats de

²² Imle MA, Atwood JR. Retaining qualitative validity while gaining quantitative reliability and Validity: development of the transition to parenthood concerns scale. *ANS adv. Nurs Sci.* 1988 oct ; (01): page 61.

cette étude pilote ont été analysées par le logiciel de statistique Statistical Package for Social Scientist (SPSS) version 18 pour déterminer le coefficient alpha de Cronbach du questionnaire. Le coefficient alpha de Cronbach ou coefficient de fiabilité varie normalement entre 0 et 1. Et le score de fiabilité acceptable varie de 0,7 à 1. Le score de fiabilité du questionnaire était de 0,86 et acceptable de mener la présente étude au Burkina Faso.

III-5. Plan de collecte des données

Des entretiens face à face ont été menés en français. Les collectes de données ont été faites sur la base de notre échantillon d'étude, mais aussi avec l'accord de cadres du SP/CONASUR. Le questionnaire a été soumis dans un format d'entrevue aux cadres du SP/CONASUR après avoir expliqué les objectifs de l'enquête. Au cours de l'enquête des cas de refus de participer n'ont pas été inclus dans la compilation des données. A la fin de chaque interview, le chercheur a révisé le questionnaire pour s'assurer que tous les éléments ont été complétés. Les données ont ensuite été compilées par le chercheur pour l'analyse des résultats. Les entrevues ont été menées de mai à juin 2019 au Burkina Faso selon les étapes suivantes (voir annexes III).

III-6. Considération éthique

L'autorisation de procéder à cette étude a été approuvée et obtenue du Secrétaire Permanent du CONASUR. Seuls les cadres qui ont accepté le consentement à participer ont été inclus dans cette étude. Une haute confidentialité a été observée au cours du remplissage du questionnaire. En ce qui concerne la confidentialité des données, le questionnaire était anonyme, chaque questionnaire a été marqué par un code et les identités ont été conservées par l'investigateur seul. Les identités ont été tenues en sécurité et seul le chercheur y a accès. Le traitement des données a été faite avec les codes d'identification (exemple : 001 ou 002).

III-7. Dépouillement et traitement des données

Le dépouillement et le traitement des données se sont déroulés dans la période du 20 au 30 septembre 2019. Les données ont été saisies dans la version Excel 2017, puis exportées vers le logiciel de statistique Statistical for Social Scientist (SPSS) version 18 pour l'analyse. L'analyse des données inclue : la statistique descriptive qui a été utilisée pour établir la fréquence, le pourcentage et la moyenne des facteurs démographiques et les caractéristiques cliniques. La fréquence, la variation et la moyenne ont été utilisées pour les variables continues. Le pourcentage et la fréquence ont été utilisés pour les variables catégorielles.

IV. REVUE LITTERAIRE

Dans leur document intitulé « étude sur la prévention et la gestion des crises humanitaires au Burkina Faso (février 2012) », les consultants, Issa Martin BIKIENGA et Amidou GARANE, font une description générale du contexte des catastrophes et des crises humanitaires au Burkina Faso.

Ce document a abordé les éléments suivants :

- les types de catastrophes les plus récurrents au Burkina Faso ;
- le rôle et les responsabilités des acteurs intervenant dans la prévention et la gestion des risques et catastrophes ;
- l'analyse institutionnelle qui traitera notamment de la structuration et des attributions actuelles du CONASUR ;
- des pistes pour une meilleure adaptation au contexte de la décentralisation en vue d'une efficacité de la gestion des catastrophes ;
- un mécanisme d'activation des différentes institutions nationales concernées par la gestion des différents types de catastrophes pour une réponse rapide et efficace ;
- les mesures qui s'imposent au gouvernement en cas de catastrophe en vue d'une meilleure gestion de la crise ;
- les voies, conditions et modalités d'application des mesures d'information préventive et d'évacuation préventive en cas de risque de catastrophe ;
- les actions minimales de secours d'urgence (opérations de sauvetages) et d'assistance humanitaire à la survenance d'une catastrophe;
- des conditions, modalités, procédures de déclaration de l'état de catastrophe et déterminer les autorités compétentes en la matière et indiquer les effets juridiques de la déclaration ;
- les mécanismes de compensation aux victimes des catastrophes ;
- des procédures concernant le financement, l'utilisation et le contrôle des ressources lors de la réponse aux catastrophes ;
- les actes susceptibles de constituer des infractions et proposer les sanctions subséquentes.

De nombreux documents de politique ont été adoptés au Burkina Faso pour assurer la vision de l'Etat dans divers domaines de gestion des catastrophes et des crises humanitaires. Il s'agit de :

- la politique nationale en matière d'environnement : Elle (Décret n° 2007-160/PRES/PM/MECV/MFB du 30 mars 2007 portant adoption du document de politique nationale en matière d'environnement) présente d'abord l'état des lieux de la situation nationale en matière d'environnement (caractéristiques de l'environnement au Burkina Faso, défis majeurs auxquels le pays est confronté, la gouvernance environnementale à travers les règles, les institutions et les acteurs) avant de proposer les orientations globales, les principes directeurs, les stratégies ainsi que les modalités de leur mise en œuvre ;
- la politique nationale d'action sociale : Par Décret N° 2007-480/PRES/PM/MASS du 23 juillet 2007, a adopté le document de politique nationale d'action sociale. La politique nationale d'action sociale (PNAS) a pour ambition d'opérer un changement fondamental dans les approches afin de promouvoir le concept de sécurité humaine. Le but de la PNAS est de promouvoir le bien-être social des populations en général, celui des individus, des familles et des groupes vulnérables en particulier avec leur pleine participation sur la base de la réduction des inégalités sociales ;
- la politique nationale de protection civile : par Décret N° 2010-565/PRES/PM/MATD du 21 septembre 2010, il a adopté le document de politique nationale de protection civile, un préalable indispensable à ce dispositif. Le document de politique nationale de protection civile vise, entre autres, à préciser les rôles des différents intervenants et à éviter les incohérences dans la conduite des opérations de secours.
- le document de politique et stratégies en matière d'eau a été adopté en 1998 comme document de vision pour la gestion des ressources en eau au niveau national et transfrontalier. En 2009, le ministère chargé de l'eau a entrepris l'élaboration d'un nouveau document en la matière portant le titre de « Politique nationale de l'eau » pour tenir compte de l'évolution du contexte des ressources en eau, particulièrement par la prise en compte du contexte de décentralisation et les changements climatiques ;
- la politique nationale d'aménagement du territoire (Décret n° 2006-362 /PRES/PM/MEDEV/MATD/MFB/ MAHRH/MID/ MECV du 20 juillet 2006 portant adoption de la politique nationale d'aménagement du territoire) contient peu de dispositions sur les catastrophes et les crises humanitaires. Elle évoque au titre des contraintes et handicaps majeurs, la désertification et les épidémies telles les méningites et les choléras ;

V. DIFFICULTE RENCONTREE

Les contraintes se sont exprimées à travers les difficultés de mise en œuvre de l'emploi du temps des rencontres programmées, en raison des programmes déjà chargés des responsables des structures d'intervention. Ce qui a entraîné dans bien des cas, des reports voire des annulations de rendez-vous enregistrés dans l'exécution du calendrier établi pour le travail.

Compte tenu de la situation sécuritaire précaire dans les zones d'interventions, les entretiens libres ont été menés à Ouagadougou et dans les chefs-lieux de région (Ouahigouya, Kaya, Dori). Les résultats issus des observations directes des zones d'intervention et des questionnaires destinés aux bénéficiaires auraient pu révéler autres analyses si les enquêtes avaient été aussi menées dans les zones reculées (domaine du COVISUR).

A l'issue de la présentation du cadre théorique et méthodologique de l'étude, nous aborderons les chapitres relatifs à la présentation du système suivi-évaluation du SP/CONASUR, suivie de l'analyse des résultats ainsi que les recommandations.

CHAPITRE 3 : RESULTAT DE L'ANALYSE DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DU SP/CONASUR.

Ce chapitre présente la description des résultats de notre étude. Il s'agit d'examiner le système de suivi-évaluation du SP/CONASUR afin d'identifier les forces et les faiblesses.

I. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

Il s'agit dans ce point de décrire le dispositif institutionnel ainsi que le mécanisme de suivi-évaluation du SP/CONASUR et de manière générale des interventions humanitaires au Burkina Faso.

I-1. Dispositif institutionnel de suivi-évaluation

I-1.1. Section Interne

Le SP/CONASUR dispose d'une section interne de collecte de données et d'une autre chargée du suivi-évaluation au niveau du département des Etudes et de la Planification. Il s'agit de la section statistique et celle des études et du suivi-évaluation qui ont pour tâche :

- la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de l'information statistique du Secrétariat Permanent du CONASUR ;
- la gestion de la base de données sur les catastrophes et les crises humanitaires au Burkina Faso ;
- le suivi et l'évaluation des projets et programmes ;
- le suivi des interventions du Secrétariat Permanent du CONASUR.

Par ailleurs, le SP/CONASUR capitalise les informations provenant des CODESUR, COPROSUR, CORESUR. Il suit également le programme d'activités CONASUR qui est élaboré sur la base des plans de travail annuel des sectoriels du CONASUR (santé, nutrition, sécurité alimentaire, éducation, abris et matériel de survie, protection, télécommunication, eau-hygiène-assainissement, logistique et transport, prévisions météorologiques et hydrologiques, aménagement des sites et relogement, gestion des centres de sécurité et des acteurs humanitaires, premiers secours et sauvetage) à travers les rapports d'activités élaborés par les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires.

I-1.2. Mobilisation du comité de gestion de crise

Au niveau départemental, c'est le préfet qui est président du CODESUR (conseil départemental de secours d'urgence et de réhabilitation). En période de crise, il doit mobiliser le comité de gestion de crise. Ce comité est composé des membres techniques des différents secteurs : (Santé, Nutrition, Sécurité alimentaire, Eau et assainissement, Education, Abris, Protection, Logistique et transport, Télécoms et prévision météo, Gestion des centres d'accueil, plan de contingence Burkina Faso).

Le CODESUR assurera la coordination départementale de l'action et rendra compte au « Haut-Commissaire » président du COPROSUR (niveau provincial) qui alertera le gouverneur président du CORESUR. Le gouverneur sera en contact avec le Secrétaire Permanent (SP) du CONASUR.

I-2. Mécanisme de Suivi-évaluation de la situation des interventions humanitaires

I-2.1. Mise en œuvre

Le suivi de la mise en œuvre des interventions et l'évaluation de leurs impacts est effectué par une cellule conjointe de suivi-évaluation ; elle est sous la responsabilité du CONASUR à travers son Secrétariat permanent ; cette cellule est composée des responsables du SP/COANSUR, des agences du SNU, des chefs de file sectorielle et des PTF. Ainsi, il est mis en place un cadre de concertation trimestriel entre les différents acteurs humanitaires pour faire le point des différentes informations.

Ce suivi interne est basé sur l'organisation d'un système décentralisé qui responsabilise chaque niveau (régional, provincial, départemental, villageois) du dispositif aussi bien pour la collecte des données que pour l'analyse. Autrement dit, au niveau des provinces, le suivi de la réalisation des activités des différents secteurs du plan est effectué par les COPROSUR. Ceux-ci produisent des rapports périodiques transmis au SP/CONASUR qui se chargera de les consolider en un rapport de synthèse.

Chaque acteur, partie prenante des opérations, doit également organiser un système interne de suivi-évaluation qui permette un suivi et une évaluation de l'ensemble des interventions sur le terrain. Les synthèses de ces rapports seront adressées au CONASUR pour la capitalisation des informations.

Une évaluation et un audit externes doivent être commandités par le CONASUR à la fin des opérations pour évaluer l'efficacité et l'impact des réponses apportées, ainsi que la bonne gestion des ressources matérielles et financières.

Pour les crises prolongées, une évaluation à mi-parcours est effectuée par une équipe conjointe composée des acteurs gouvernementaux et des autres acteurs humanitaires.

Dans la mesure du possible, chaque acteur doit également prévoir une évaluation et un audit externe de sa propre action et la communiquer au CONASUR pour une analyse globale.

Au niveau sectoriel, le suivi et l'évaluation de la préparation, de la réponse d'urgence des acteurs sectoriels relève de la responsabilité des chefs de file sectoriels.

Une évaluation finale sera effectuée un mois après la crise et par une équipe conjointe Gouvernement /autres acteurs humanitaires. Les membres de cette équipe seraient les mêmes que lors du Real Time évaluation.

I-2.2. Outils de suivi-évaluation

A la lecture des attributions du SP/CONASUR aux niveaux national, régional, provincial, départemental et villageois, on note que le champ d'action du SP/CONASUR couvre tous les types de risques de catastrophes sans distinction. Ces attributions indiquent clairement que le CONASUR, dans sa conception, est appelé à travailler selon une approche multirisque.

Le critère de choix des groupes cibles bénéficiaires de l'aide d'urgence est non discriminatoire. Il est objectif et basé essentiellement sur leur vulnérabilité. Selon le Plan National d'Organisation des Secours d'Urgence et de Réhabilitation (PNOCSUR), les bénéficiaires de l'aide d'urgence sont les groupes structurellement vulnérables généralement victimes de catastrophes. Ce groupe défavorisé est composé des personnes âgées vulnérables, des personnes handicapées démunies, des femmes seules sans source de revenus et ni soutien conséquent, ainsi que les enfants orphelins et chef de ménage dans la nécessité.

Pour ses interventions, le CONASUR dispose de deux outils principaux : *Le Plan National d'Organisation et de Coordination et de Secours d'Urgence et de Réhabilitation* et *Le Plan National de Contingence Multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles et aux crises humanitaires*.

I-2.3. Cartographie des risques de catastrophes

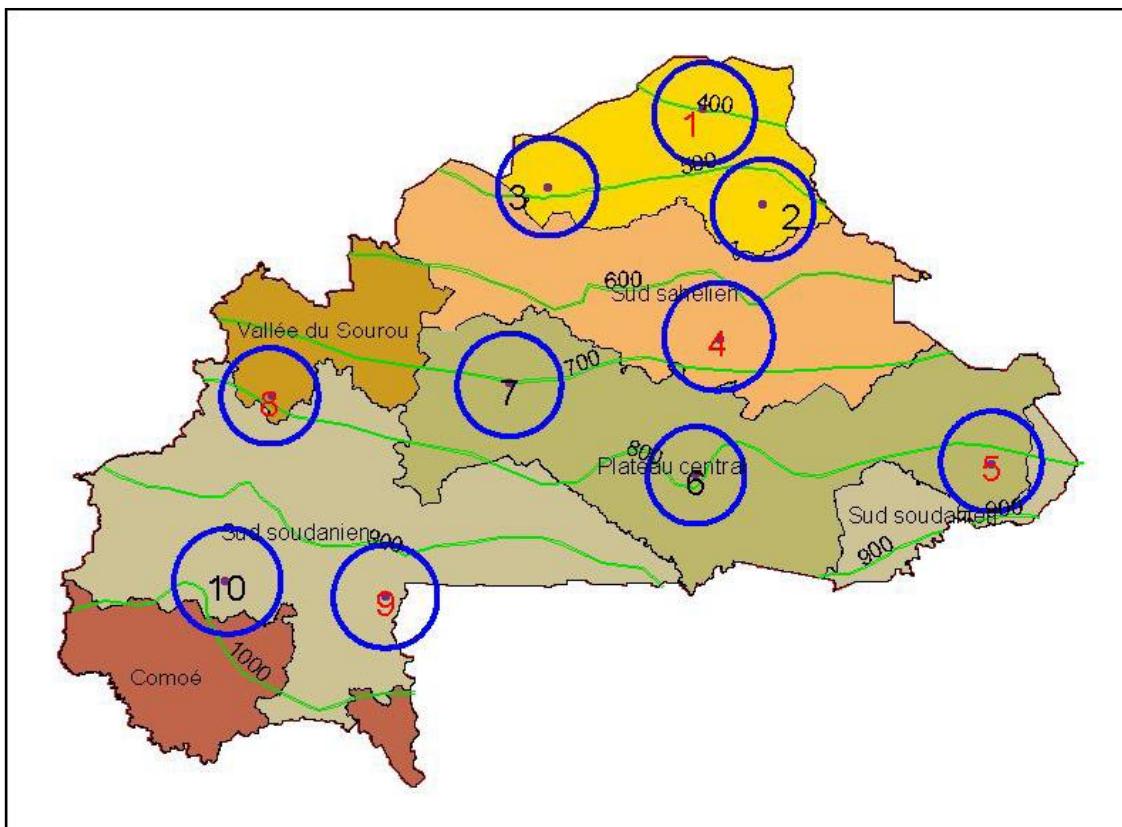
Les zones présentant des risques de catastrophes sont cartographiées. Le Programme d'action national d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques (PANA) a utilisé six critères pour identifier les dix (10) zones les plus vulnérables au Burkina Faso. Les critères utilisés ont été les suivants :

- risques d'inondation ;

- bilan céréalier ;
- incidence de la pauvreté ;
- importance du cheptel ;
- pression de la transhumance ;
- diversification des cultures.

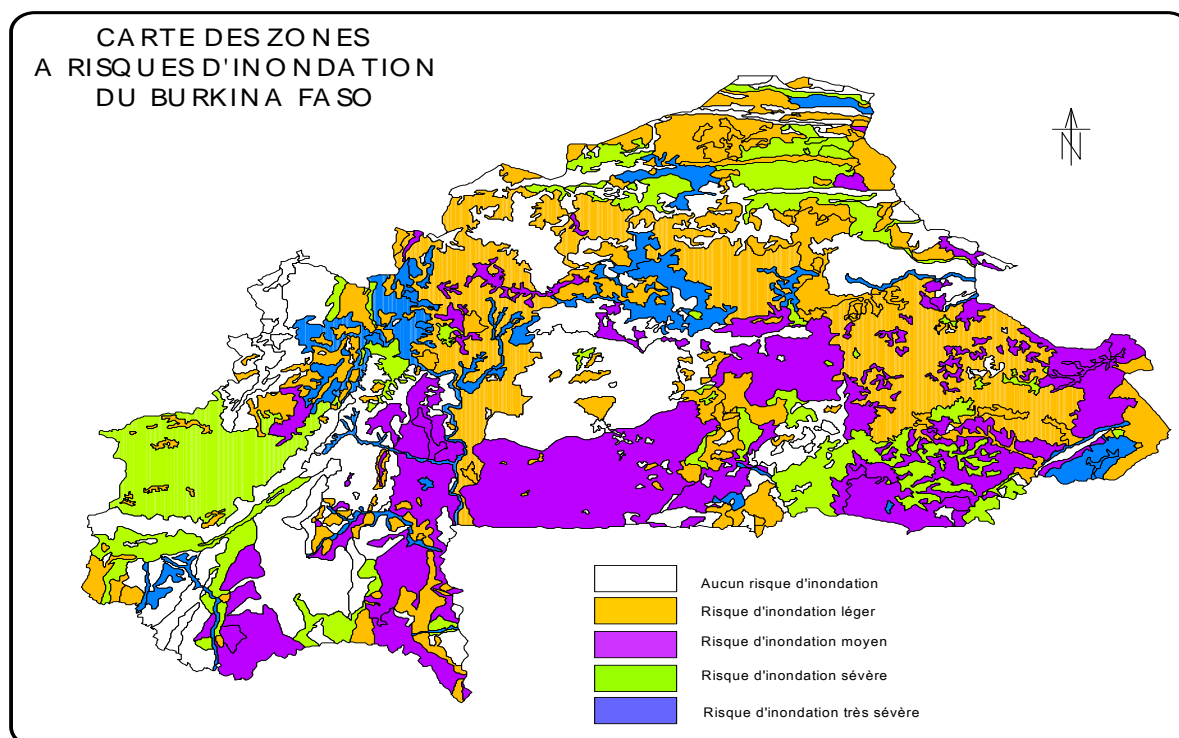
Leur combinaison a permis d'aboutir à la carte ci-dessous :

Carte N° 1 : Zones présentant des risques de catastrophes au Burkina Faso



Source : Note conceptuelle du projet, Banque mondiale, 2011.

Carte N° 2 : Zones présentant des risques d'inondation au Burkina Faso



Source : Note conceptuelle du projet, Banque mondiale, 2011.

II. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Les caractéristiques démographiques du personnel du SP/CONASUR ont été faites par une analyse descriptive. Un total de 52 participants a participé à l'étude. L'analyse des données complètes a montré que le personnel du SP/CONASUR avait un âge moyen de 38 ans, avec une variation d'âge se situant entre 25 et 59 ans. Dans cet échantillon 77% soit 40 cadres étaient des hommes et 12 cadres, soit 20%, des femmes. La plupart (75%) des participants soit 39 cadres étaient mariés et 13 soit 25% étaient célibataires ou divorcés.

En termes de niveau d'éducation, la majorité (80,7%) soit 42 cadres avaient le niveau universitaire, 19,3% soit 20 ont atteint le niveau de l'enseignement secondaire. Notre échantillon était composé de 5 chefs de département, 14 chefs de section et 33 membres d'équipe. En termes d'ancienneté de service 53,8% soit 28 cadres avaient moins de 5 ans d'expérience de service, 42, 3% soit 22 cadres avaient moins de 10 ans d'expérience et 3,8% soit 2 cadres avaient plus de 10 ans de service.

Les caractéristiques sociodémographiques du personnel du SP/CONASUR sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 1 : Facteurs sociodémographiques

n=52

Variabes	Nombres (%)
Sexe	
Homme	40 (77)
Femme	12 (23)
Situation matrimoniale	
Marié	39 (75)
Célibataire	13 (25)
Professions	
Chefs de section	33 (63.4)
Chef de département	5 (9.6)
Membre d'équipe	14 (26.9)
Ancienneté	
Moins de 5 ans	28 (53.8)
5-9 ans	22 (42.3)
10 ans et plus	2 (3.8)
Education	
Universitaire	42 (80.7)
Secondaire	10 (19.3)

Source²³ : NADEMBEGA Jeano (année 2019)

III. Connaissances du personnel en matière de S&E

En termes de connaissances, toute la population de notre étude (52 personnes) soit 100% ont déjà entendu parler du suivi-évaluation et ont une idée sur le système de suivi-évaluation. 96,15% affirment que le suivi est une activité quotidienne et 88,46% soutiennent que l'évaluation est une activité périodique. Le résumé des connaissances du personnel en matière de suivi-évaluation se trouve dans les tableaux suivants :

²³ NADEMBEGA Jeano : « analyse du système de suivi évaluation du dispositif national de gestion des catastrophes et des crises humanitaires au Burkina Faso »

Tableau 2 : connaissances du personnel en matière S&E.

Items	Oui Nbre (%)	Nom Nbre (%)
Avez-vous déjà entendu parler du SE	52(100)	00(0)
Avez-vous une idée sur le SE	52(100)	00(0)
Le suivi est une activité quotidienne	50(96,15)	02(3,85)
L'évaluation est une activité périodique	46(88,46)	06(11,54)
Avez-vous un dispositif de suivi-évaluation ?	41(78,84)	11(21,16)
Existe-t-il un dispositif de SE au sein du SP/CONASUR ?	41(78,84)	11(21,16)

Source²⁴ : NADEMBEGA Jeano (année 2019)

III-1. Présentation des outils de suivi utilisés au SP/CONASUR

Les outils de suivis utilisés au SP/CONASUR sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Outils de suivi

Items	Fréquence	Pourcentage %
Cadre logique	5	9,6
Rapports d'activités	8	15,3
Plan de travail	10	19,2
Tableau de bord	3	5,7
Fiche de collecte	20	38,4
Indicateurs	6	11,5
Total	52	100

Source²⁵ : NADEMBEDA Jeano (année 2019)

La lecture du tableau montre que les outils de suivi des activités du CONASUR les plus utilisés sont les fiches de collecte, le plan de travail et les rapports d'activités. En effet 38,4% de notre échantillon utilisent les fiches de collectes de données, 19,2% utilisent le plan de travail et 15,3% utilisent les rapports d'activités.

²⁴ NADEMBEGA Jeano : « analyse du système de suivi évaluation du dispositif national de gestion des catastrophes et des crises humanitaires au Burkina Faso »

²⁵ NADEMBEGA Jeano : « analyse du système de suivi évaluation du dispositif national de gestion des catastrophes et des crises humanitaires au Burkina Faso »

III-2. Présentation des outils d'évaluation utilisés au SP/CONASUR

Les outils d'évaluation utilisés au SP/CONASUR sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Outils d'évaluation

Items	Fréquence	Pourcentage %
Cadre logique	14	26,9
Questionnaire, guide d'entretien	9	17,3
Tableau de bord	2	3,8
Fiche de collecte	27	51,9
Total	52	100

Source²⁶ : NADEMBEGA Jeano (année 2019).

La lecture du tableau montre que les outils d'évaluation interne des activités du CONASUR les plus utilisés sont les fiches de collecte et le cadre logique. En effet 51,9% de notre échantillon utilisent les fiches de collectes de données et 26,9% utilisent le cadre logique.

IV. PRATIQUES DU PERSONNEL EN MATIERE DE S&E

En ce qui concerne les pratiques du personnel en matière de suivi-évaluation, vingt-neuf (29) personnes soit 55,76% affirment que les outils de suivi-évaluation sont utilisés par les membres d'équipe et trente-quatre (34) personnes, soit 65,39% considèrent ces outils sont non pertinents au sein du SP/CONASUR. Quatorze (14) personnes, soit 26,92% des personnes enquêtées, reconnaissent l'existence d'un dispositif interne de suivi-évaluation au SP/CONASUR et quant au dispositif externe de suivi-évaluation, vingt-deux (22) personnes, soit 42,30% des enquêtés, reconnaissent son existence au sein du SP/CONASUR. Cependant, trente-six (36) personnes, soit un pourcentage de 64,24% pensent que le dispositif n'est pas fonctionnel. Les données sur les pratiques du personnel sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 5 : les pratiques du personnel en matière de SE

Items	Oui	Non
-------	-----	-----

²⁶ NADEMBEGA Jeano : « analyse du système de suivi évaluation du dispositif national de gestion des catastrophes et des crises humanitaires au Burkina Faso »

	Nbre (%)	Nbre (%)
Les outils de SE sont-ils utilisés dans les structures d'exécution ?	29(55,76)	23(44,24)
Ces outils sont-ils pertinents au SP/CONASUR ?	18(34,61)	34(65,39)
Ces outils sont-ils adaptés au personnel ?	25(48,07)	27(51,93)
Existe-t-il un dispositif interne de SE au SP/CONASUR ?	14(26,92)	32(73,08)
Existe-t-il un dispositif externe de SE au SP/CONASUR ?	22(26,92)	30(57,7)
Le dispositif de SE au SP/CONASUR est-il fonctionnel ?	16(30,76)	36(64,24)
Le dispositif de SE au SP/CONASUR est-il pertinent ?	16(30,76)	36(64,24)
Les mécanismes de SE sont-ils pertinents ?	18(34,61)	34(65,39)
Faites-vous des rapports périodiques de vos activités ?	48(92,30)	04(7,7)
Faites-vous un bilan à mi-parcours de vos activités ?	12(23,07)	40(76,93)

Source²⁷ : NADEMBEGA Jeano (année 2019)

V. LE SCORE MOYEN

Le score moyen des connaissances et pratiques du personnel du SP/CONASUR en matière de suivi-évaluation est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Score moyen

Variables	Minimum	Maximum	Moyenne
Connaissances	4	8	6.28
Pratiques	3	8	5.18

Source²⁸ : NADEMBEGA Jeano (année 2019)

²⁷ NADEMBEGA Jeano : « analyse du système de suivi évaluation du dispositif national de gestion des catastrophes et des crises humanitaires au Burkina Faso »

²⁸ NADEMBEGA Jeano : « analyse du système de suivi évaluation du dispositif national de gestion des catastrophes et des crises humanitaires au Burkina Faso »

VI. LES FORCES ET FAIBLESSES DU SYSTEME DE SUIVI EVALUATION (S&E) DU SP/CONASUR

VI-1. Les faiblesses du S&E

Plusieurs difficultés ont été constatées dans l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation. Il s'agit essentiellement des éléments suivants :

- la faible capacité de traitement des données par les structures décentralisées de coordination (manque de moyens matériels et techniques qui ne favorisent pas l'installation des outils de traitement des données, compétences limités à l'utilisation de l'outil informatique) ;
- la non transmission des rapports d'activités selon les normes (respect des canevas et des délais). Une des contraintes majeures est en effet la persistance de la multitude des outils et méthodes de collecte des données au niveau sectoriel qui sont liées à des mécanismes internes de suivi-évaluation des projets et programmes ou des PTF ;
- la persistance de la diversité des systèmes de suivi-évaluation, donc des outils de collecte et des circuits de transmission des données sur le terrain ;
- le faible niveau de motivation des relais communautaires (COVISUR) à la collecte des données dû à l'insuffisance de moyens de travail (carburant pour déplacement, temps d'appui/accompagnement et de sensibilisation, travail supplémentaire...) ;
- la mobilité du personnel formé dont le suivi n'est pas acquis au niveau du SP/CONASUR, et par conséquent, un besoin de formation/recyclage continue des acteurs ;
- la collecte des données de routine est appréciable mais le faible niveau de financement et de réalisation des études ne permet pas la vérification de certains indicateurs, ni l'utilisation effective et systématique des données de suivi-évaluation comme outils de planification, de gestion et de plaidoyer. La plupart des études présentent également des données parcellaires qui ne permettent toujours pas de calculer les indicateurs concernés ;
- la coordination des acteurs est une tâche assez compliquée pour le Secrétaire permanent. Quand on examine la structuration du CONASUR au niveau décentralisé, on observe que les CORESUR sont présidés par les Gouverneurs, les COPROSUR par les Hauts Commissaires et les CODESUR par les Préfets. Or, tous ces hauts responsables relèvent administrativement du MATD. Dans la pratique, ces derniers ont surtout tendance à travailler plus en rapport avec leur hiérarchie qu'avec le Secrétaire permanent du CONASUR, même lorsqu'il s'agit de gestion de catastrophes. Cela rend difficile la circulation de l'information ;

- l'insuffisance de communication entre les acteurs, due au mauvais fonctionnement des cadres de concertation mis en place et à la faible documentation/diffusion des résultats et des expériences porteuses ;
- les textes régissant le fonctionnement du CONASUR ne sont pas bien connus même des démembrés du CONASUR. Cela signifie qu'un effort doit être encore fait dans la diffusion la plus large possible de ces textes ;
- l'insuffisance de l'archivage des données couplée au retard de transmission des données et leur validation au niveau central.

VI-2. Les forces du S&E

- On constate l'existence d'une stratégie participative qui, en principe, permet l'implication des différents acteurs concernés par l'activité de suivi-évaluation ;
- il y a une prise de conscience unanime qu'il faut faire quelque chose sur le sujet afin d'améliorer le dispositif pour obtenir de meilleurs résultats ;
- la capitalisation des informations à tous les niveaux ;
- l'élaboration des rapports d'activités périodiques.
- l'élaboration (1995) d'un Aide-mémoire de « gestion des catastrophes au Burkina Faso » qui constitue un guide de procédures d'intervention aux niveaux national et local pour tous les intervenants ;
- l'élaboration (1999) d'un plan national d'organisation des secours d'urgence et de réhabilitation (PNOCSUR) : « volet sécurité alimentaire », dont l'objectif principal est d'assurer une meilleure sécurité alimentaire des populations lors des crises alimentaires ou de famines ;
- la réalisation de plusieurs études sur la problématique des catastrophes au Burkina Faso (cartographie des zones à risques, programmes d'appui à la réinsertion socio-économique de personnes touchées par diverses catastrophes...)
- l'organisation de journées de sensibilisation et de plaidoyer pour la prévention et la gestion des catastrophes (Journée Nationale de Prévention des Catastrophes...)
- l'élaboration d'un plan de contingences multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes et aux crises humanitaires ;
- l'organisation d'un exercice de simulation du plan de contingence nationale multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles et aux crises humanitaires du 16 au 18

avril 2009 à Boromo, exercice ayant confirmé la nécessité de maintien du stock d'intervention d'urgence pour parer au plus pressé en cas de catastrophe.

CHAPITRE 4 : ANALYSE, DISCUSSION DES RESULTATS ET SUGGESTIONS.

Ce chapitre est consacré à l'analyse des résultats et des suggestions formulées. Aussi, va-t-il permettre de confirmer ou d'infirmer les hypothèses formulées que nous rappelons :

I. ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS

Le suivi et l'évaluation des activités sont essentiels pour juger de la progression réalisée en direction des objectifs et des résultats. Une enquête entreprise au sein du SP/CONASUR et dans ses démembrements a permis de déceler les connaissances et les pratiques du personnel en matière de suivi-évaluation.

Les caractéristiques démographiques de notre échantillon ont permis d'identifier 40 hommes soit 77% et 12 femmes soit 23%. Le genre est respecté dans notre échantillon. L'analyse des données complètes ont montré que le personnel du SP/CONASUR avait un âge moyen de 38 ans, avec une variation d'âge se situant entre 25 et 59 ans. Cette classe d'âge traduit la maturité et la responsabilité des acteurs dans la lutte contre les catastrophes humanitaires.

En termes de niveau d'éducation, la majorité (80,7%) soit 42 cadres avait le niveau universitaire. Cette situation pourrait expliquer le niveau moyen de l'ensemble du personnel en ce qui concerne le suivi-évaluation des activités du SP/CONASUR. De cet échantillon, 5 étaient des chefs de département, 14 chefs de section et 33 membres d'équipe. L'étude de Pierre Kamtchouing Noubissi en 2009 « la pratique du suivi-évaluation dans les projets de développement au Cameroun » a pu toucher 24 responsables de projets et 24 chargés de suivi-évaluation. En termes d'ancienneté dans le service, 53,8% soit 28 cadres avaient moins de 5 ans d'expérience dans le service, 42,3% soit 22 cadres avaient moins de 10 ans d'expérience et 3,8% soit 2 cadres avaient plus de 10 ans dans le service. Ces données sont presque similaires à celles de Célestin Compaoré, dans son étude « Analyse du dispositif de suivi-évaluation des associations partenaires du PAMAC intervenant dans la prise en charge communautaire du VIH/Sida dans la région du centre au Burkina Faso ». Dans cette étude 63% des acteurs ont une expérience de plus de 3 ans dans le suivi évaluation. Cette enquête, procédée par questionnaire, a permis de toucher cinquante-deux (52) personnes. 100% des participants avaient déjà entendu parler du suivi-évaluation.

A la suite de cela, il en ressort que 50 personnes, soit 95,15% affirment que le suivi-évaluation est une activité quotidienne et pour ce qui est de la périodicité de l'évaluation, quarante-six (46) personnes, soit 88,46% accordent leur approbation. Ces données sont contraires à celle de Pierre Kamtchouing Noubissi. Dans cette étude il ressort que 16,6% des répondants pensent que le suivi est mensuel et 4,2% disent que le suivi est annuel. Toujours dans son étude 6,3% des répondants pratiquent l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale. Ces données pourraient être comparées à celles de Célestin Compaoré où l'ensemble des personnes interrogées, 70%

n'ont pas pu donner une réponse appropriée à la définition du terme suivi-évaluation contre 20% qui ont donné une réponse approximative et 10% une réponse correcte.

En ce qui concerne la connaissance du dispositif de suivi-évaluation et à sa présence au sein du SP/CONASUR, l'enquête a révélé que quarante-une (41) personnes, soit 78,84% des personnes enquêtées affichent une réponse positive ; tandis que onze (11) personnes, équivalant à un pourcentage de 21,16% laissent entrevoir une réponse négative. Des efforts sont à fournir pour renforcer les capacités du personnel ignorant l'existence du dispositif du suivi-évaluation.

A la lumière des résultats obtenus plus haut, aussi, pourrait-on envisager d'élucider celle des pratiques du personnel en matière de suivi-évaluation. En ce qui concerne l'utilisation des outils de suivi-évaluation dans les structures d'exécution (démembrement), les avis divergent. En effet, vingt-neuf (29) personnes soit 55,76% affirment que les outils de suivi-évaluation utilisés dans les structures d'exécution sont pertinents au sein du SP/CONASUR. Face à cette réalité où 65,39% soit 34 personnes considèrent les outils non pertinents au sein du SP/CONASUR, il serait très indiqué de réviser les outils de suivi-évaluation et les adapter à tous les niveaux (central et régional) puisque vingt-cinq (25) personnes, soit 48,07%, mentionnent que ces outils ne sont pas adaptés au personnel du SP/CONASUR. Le dispositif de suivi-évaluation devant se mener à l'interne et à l'externe, lors de l'enquête il en ressort d'un dispositif interne de suivi-évaluation au SP/CONASUR et un nombre de trente-huit (38) personnes, soit 73,08%, déclinent l'existence dudit dispositif au sein du SP/CONASUR. Quant au dispositif externe de de suivi-évaluation, vingt-deux (22) personnes, représentant 42,30% des enquêtés reconnaissent son existence au sein du SP/CONASUR tandis que 30 personnes, soit 57,7% des personnes enquêtées infirment son existence au sein de ladite structure.

Une chose est de posséder un dispositif de suivi-évaluation, une autre est de le rendre fonctionnel. Dans ce sens, seize (16) personnes, soit 30,76% affirment que le dispositif de suivi-évaluation au sein du SP/CONASUR est fonctionnel et pertinent. Cependant, trente-six (36) personnes soit un pourcentage de 64,76% pensent le contraire. Il faut noter que l'idée de la fonctionnalité et de la pertinence du dispositif a été beaucoup plus soulignée par les acteurs du niveau central. Par ailleurs l'idée de la pertinence du mécanisme de suivi-évaluation semble aussi mettre les enquêtés en désaccord en ce sens que seulement dix-huit (18) personnes, soit 34,61%, soutiennent l'idée de sa pertinence tandis que trente-quatre (34) personnes, correspondant à 65,39%, émettent des réserves.

Toute activité doit être suivie d'un compte rendu, le plus souvent écrit. Les enquêtes rapportent que quarante-huit (48) personnes équivalant à un pourcentage de 92,30%, établissent des rapports périodiques de leurs activités tandis que, quatre (04) personnes, représentant un pourcentage de 7,7% des personnes enquêtées affirment ne pas établir de rapports périodiques de leurs activités. Enfin, quant aux bilans à mi-parcours des activités, douze (12) personnes soit 23,07%, pratique cette activité tandis que quarante (40) personnes, soit 76,93% ne font pas de bilan à mi-parcours de leur plan d'action ou des activités programmées au cours de l'année. L'absence de bilan à mi-parcours par certains acteurs pourrait s'expliquer par le démarrage tardif des activités surtout au premier semestre causée par le manque de financement ou au financement tardif des activités.

II. SUGGESTIONS

Les suggestions s'articulent autour du renforcement des capacités du système. Ainsi, ce renforcement de capacité va inclure aussi bien la formation du personnel impliqué dans le suivi-évaluation que le fonctionnement des structures centrales et décentralisées, les équipements de communication et de gestion des données.

II-1. Renforcement en équipements

Le S&E doit être renforcé avec un dispositif informatisé approprié pour le traitement et l'échange des données, ainsi que pour les besoins en matière d'analyse. Des ordinateurs et imprimantes devront être affectés dans toutes les régions. La base de données existante au sein du SP/CONASUR devrait être décentralisée dans toutes les structures régionales, provinciales et départementales afin de faciliter la collecte des données. Au niveau décentralisé, la base doit être gérée par les gestionnaires de données des CORESUR. La base centrale et nationale doit être localisée au SP/CONASUR et administrée par la section de suivi-évaluation. Mis à part l'acquisition de matériels informatiques, un serveur de grande capacité devrait être mis à la disposition du SP/CONASUR pour la base nationale des données (avec par exemple un logiciel offrant la possibilité de faire le rapprochement entre l'exécution physique et financière et de l'implanter dans les autres structures de coordination régionales). Il est fondamental que toutes les structures impliquées soient pourvues de toutes les ressources réglementaires, humaines, techniques et matérielles notamment nécessaires à son bon fonctionnement.

II-2. Renforcement des ressources humaines

Dans le court terme, prendre en compte le déficit en personnel qualifié par l'organisation de sessions de formation et la mise à disposition d'un guide d'utilisation des supports de collecte des données. Il est aussi indispensable de renforcer les structures régionales en y affectant du personnel et des équipements adéquats. Enfin, une évaluation des besoins en formation des acteurs de mise en œuvre devrait être faite. En raison de la multiplicité des outils de collecte de données, la simplification et l'harmonisation de ceux-ci s'avèrent fondamental pour une meilleure qualité des données. La formation sur le remplissage des fiches sera conditionnée par l'élaboration et la production d'un guide d'instruction pour la collecte et le traitement des données. Les capacités des superviseurs de la section suivi-évaluation et des autres acteurs concernés doivent être renforcées pour assurer une meilleure collecte, un meilleur traitement, et une meilleure analyse des données. A cet effet, un manuel des normes et procédures pour le contrôle qualité des données doit être élaboré. Tous les acteurs seront formés à l'utilisation de ce manuel.

Pour améliorer la qualité et la fiabilité des données, un logiciel de vérification des données provenant des formulaires papier doit être en place à tous les niveaux de compilation pour minimiser les doubles et les erreurs. Les acteurs responsables de la compilation de ces données seront formés à l'utilisation de ce logiciel.

II-3. Renforcement institutionnel

Il serait judicieux de commanditer un audit organisationnel qui après une évaluation des textes actuels, procédera à une relecture des textes du CONASUR pour prendre en compte les nouvelles missions et exigences en matière d'action humanitaire, puis proposer de nouveaux textes rénovés de nature à permettre un fonctionnement optimal du CONASUR. Cet audit doit se pencher notamment sur les nouveaux services indispensables à créer au sein du SP/CONASUR, les ressources humaines à rechercher, le statut à donner au CONASUR pour qu'il puisse attirer des cadres d'autres départements ministériels ;

Par ailleurs, il est impérieux d'évaluer de manière précise les besoins techniques, humains et financiers futurs du CONASUR et de proposer un plan d'action pour leur couverture. Il est évident que tous ces besoins ne peuvent pas être satisfaits immédiatement, mais leur détermination exacte permettra de saisir l'Etat et les partenaires techniques et financiers d'organiser leur contribution.

Conclusion

Le suivi-évaluation est considéré comme une manière transparente de rendre compte et un gage de bonne gouvernance. Cette stratégie fournit les orientations relatives à la planification, la collecte, l'analyse et l'utilisation de l'information relative aux projets et programmes de développement car responsabilisant les acteurs au niveau national et proposant un dispositif opérationnel. L'opérationnalisation du système de suivi évaluation au SP/CONASUR permet d'assurer le devoir de rendre compte à tous les acteurs et les

partenaires ainsi que de mieux prévoir la réponse nationale dans la lutte contre les catastrophes naturelles et humanitaires.

Les résultats de l'étude montre un score moyen de connaissances de 6.28 sur 8 et 5.18 sur 8 pour les pratiques. Ces scores témoignent que les acteurs ont de bonnes connaissances. Par ailleurs ces scores infirment **hypothèse secondaire 1**. Cependant, des efforts sont à fournir pour renforcer les capacités du personnel ignorant l'existence du dispositif et l'utilisation des outils du suivi-évaluation. On constate également que pour 64,24 des participants, l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation au sein de SP/CONASUR n'est pas effective. Ces résultats viennent confirmer également **l'hypothèse secondaire 2**. En outre, trente-quatre (34) personnes correspondant à 65,39%, émettent des réserves sur la pertinence du système de suivi-évaluation et comme 64,24 des participants estiment déjà que l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation au sein du SP/CONASUR n'est pas effective, on peut considérer que ces résultats viennent confirmer **l'hypothèse principale**. Par conséquent l'amélioration du système de suivi-évaluation du SP/CONASUR pourrait permettre une gestion efficace des catastrophes et des crises humanitaires au Burkina Faso.

L'évaluation du système de suivi-évaluation au SP/CONASUR s'est déroulée de manière participative en impliquant tous les acteurs de la chaîne aussi bien ceux du niveau central qui assurent la coordination que ceux du niveau déconcentré qui collectent, traitent et synthétisent les données. Cette méthode participative a permis de faire le diagnostic au niveau de l'état actuel du suivi-évaluation, d'identifier les forces et les faiblesses, de se rendre compte que le système de suivi-évaluation est considéré comme un outil de référence qui permet d'assurer une utilisation optimale des ressources disponibles et une gestion privilégiant des résultats. Ainsi, les suggestions de notre étude visent à orienter les différents acteurs sur la collecte des données, la production des rapports périodiques et de bilan, la surveillance de catastrophes, etc. Le suivi-évaluation favorise au mieux l'impact lorsque les acteurs sont impliqués dans un processus de réflexion critique qui permet de tirer les leçons et d'améliorer la riposte de façon continue.

Par ailleurs, des efforts ont été déployés pour atteindre les résultats relativement satisfaisant autour des activités de suivi-évaluation dans la lutte contre les catastrophes naturelles et humanitaires. Cependant, des ajustements sont nécessaires pour prendre en compte les nouvelles orientations en vue de renforcer la gestion de l'information

stratégique. L'opérationnalisation du système nécessite de relever plusieurs défis qui sont entre autres relatifs au renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux. Il s'agit des aspects suivants :

- la capacité de planifier les interventions ;
- la capacité de collecter, d'analyser et d'utiliser les données ;
- la capacité de coordination effective de la gestion des données ;
- la mise en place d'un système d'information et de communication approprié.

Cette étude a permis de répondre à une préoccupation majeure qui est l'amélioration du dispositif de suivi-évaluation au niveau national en matière de gestion des catastrophes et des situations d'urgences humanitaires.

Il y a espoir donc que les résultats de la présente étude permettront d'apporter de la valeur ajoutée au dispositif de suivi-évaluation du SP/CONASUR pour une amélioration des activités de prévention et de prise en charge des catastrophes et des crises humanitaires au profit des personnes vulnérables au Burkina Faso.

SOURCE ORALE ET BIBLIOGRAPHIE

I. Source orale

Dans nos recherches nous avons eu à nous entretenir avec les personnes suivantes :

Tableau n°9 : Liste des personnes ressources.

NOM ET PRENOM(S)	STRUCTURE	DATE DE LA RENCONTRE
BAKOAN Yipene Florent	SP/CONASUR	10/06/2019
Madame DARGA/SANO Clarisse	DIRECTION DE L'ASSISTANCE HUMANITAIRE ET DE REHABILITATION	22/06/2019
SOMDA Claver	DEPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES	23/06/2019
YE DOMINIQUE	DIRECTION DES ETUDES DE LA PLANIFICATION ET DU CONTROLE	23/06/2019
SANKARA SATURNIN	DIRECTION DE PREVENTION DES CATATSTROPHES	01/07/2019
ANNI OLIVIER	DIRECTION DE LA COOPERATION ET DU PATENARIAT	09/09/2019
OUEDRAOGO/DOUSSA Adiatou	Chef de Section des Conventions et des Accords (SCA).	11/09/2019
BARRO Fatogoma Robert	Chef de Section de la Communication Institutionnelle (SCI).	22/09/2019
ZIDA/TAGUO M. Antoinette	Chef de Section de la Planification et de la Capitalisation (SPC).	22/09/2019
DIALLO Hamidou	Chef de Section des Statistiques (SS).	22/09/2019
OUEDRAOGO/DABONE Anasthasie	Chef de Section des Etudes et de Suivi Evaluation (SESE).	22/09/2019
WARMA Sinaré	Chef de Section de Réduction des Risques de Catastrophes (SRRC).	22/09/2019
YODA Moussa	Chef de Section Assistance Humaine (SAH).	22/09/2019
NAPON Youssion	Chef de Section Logistique et Transport (SLT).	23/09/2019

PAMTAM Issaka	Chef de Section Réhabilitation (SR).	23/09/2019
ROUAMBA Issoumaila	Chef de Section des Affaires Administratives(SAA).	23/09/2019
ZONGO Alexandre	Chef de Section des Affaires Financières (SAR).	23/09/2019
YONLI/SAWADOGO Therèse	Chef de Service Secrétariat du SP/CONASUR.	23/09/2019

II. Bibliothèque

1. Ouvrages et Articles

- **Basseniwendré ZONGO, (2015),** *analyse stratégique du pilotage du processus de la décentralisation au Burkina Faso, mémoire pour l'obtention du master2 en management des entreprises et des organisations, Option : Management Stratégique Et Opérationnel (M2 MEO_MSO), Fondation 2ie ;*
- **Carine KEMKING, (2010),** *Evaluation des stratégies de réponses contre les risques naturels liés aux changements climatiques : Cas de l'inondation de Ouagadougou en septembre 2009 au Burkina Faso, Mémoire pour l'obtention du Master en Ingénierie de L'eau et de L'environnement Option : Environnement, Fondation 2ie,*
- **Channel Research,** *5-Year Evaluation of the Central Emergency Response Fund – Synthesis Report: Final Draft, 25 juillet 2011, p. 32.*
- **CRBF (2015),** plan stratégique 2016-2020 réponse aux besoins humanitaires Burkina Faso,
- **CRBF (2015),** plan stratégique 2016-2020 réponse aux besoins humanitaires Burkina Faso,
- **CRCR,** Guidance Note On Using The Cluster Approach to Strengthen Humanitarian Response. 24 novembre 2006, p. 11.
- **Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2008)** *Guide pour la planification d'urgence et des interventions en cas de catastrophe,*
- **Harvey, P., 2015,** *Corruption and Humanitarian Aid, contribution au Sommet humanitaire mondial, Humanitarian Outcomes,*
- **John Cosgrave, (2011)** Evaluation of The Common Humanitarian Fund Country Report:Sudan, OCHA, 20 mars 2011, p 17.
- **John Watt (2010),** *Review of the value added of CERF in Chad, 28 novembre-4 décembre2010, p. 4.*

- **LOI N° 012-2014/AN** Portant Loi D'orientation Relative A La Prevention Et A La Gestion Des Risques, Des Crises Humanitaires Et Des Catastrophes, Burkina Faso,
- **Mamadouba fougué camara** 2008 *Urgence Médicale*, thèse de Doctorat d'état en médecine FMPOS UGANC,
- **Nations Unis**, le projet de directives relatives au fonds d'intervention pour les urgences humanitaires en date du 23 mars 2011, p. 5, et Global Humanitarian Assistance, EmergencyResponse Funds Profile, juillet 2011,
- **ONU/SIPC & ONU/BCAH, 2008.** *Préparation à une réponse efficace en cas de catastrophe : Ensemble de directives et indicateurs pour la mise en oeuvre de la priorité 5 du Cadre d'action de Hyogo*, Genève, Suisse, 51+iv pp. » Rieff David, (2004) *l'humanitaire en crise*, éditions, Paris 325p.
- **Saïdou BANI SAMARI, (2011),** *implications des facteurs physiques dans les risques d'inondation à Ouagadougou : cartographie des zones à risques et mesures de préventions*, Mémoire pour l'obtention un Master2 en Ingénierie de L'eau Et De L'environnement Option : Environnement, Fondation 2ie,
- **Twigg, J. (2004),** Disaster risk reduction: mitigation and preparedness in development and emergency planning, *Overseas Development Institute (ODI), Londres, Royaume-Uni.*
- **UNOCHA (2018) plan d'urgence et de résilience Burkina Faso,**

2. Rapports

- **Issa Martin BIKIENGA et Amidou GARANE** « étude sur la prévention et la gestion des crises humanitaires au Burkina Faso (février 2012) »,
- **Jean-Claude Kessous et Daniel Boutaud** « Etude diagnostic de suivi-évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté, septembre 2002, 30P.
- **Rapport national** de suivi sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (2011-2013) – Rapport intermédiaire.

3. Sites internet

- Principes relatifs à la mobilisation de ressources pour l'ensemble du Mouvement. Disponible à l'adresse suivante : http://rcrcconference.org/wp-content/uploads/2017/06/CoD-2017_6_RM_resolution-elements_Annex_FR.pdf (visité le 12/02/2019),

- OCHA, (2017), Manuel opérationnel sur les fonds de financement commun pour les pays disponible sur :
https://www.unocha.org/sites/unocha/files/CBPF_Manuel_Op%C3%A9rationnel_French_V1.2_0.pdf (visité le 12/02/19),
- vidéo webinaire (2016) Humanitarian Financing_ The humanitarian financinglandscape, disponible sur : <https://www.icvanetwork.org/topic-one-humanitarianfinancing-landscape-realities-and-emerging-trends-ngos> visité le 15/11/2018,
- **Mémoire disponible sur** : http://documentation.2ieedu.org/cdi2ie/opac_css/index.php en Septembre 2018, visité le 28/09/2018.

ANNEXES

Annexe I : Questionnaire

Formulaire de consentement pour l'enquête

Titre de l'étude : Analyse du système de suivi-évaluation du dispositif national de gestion des catastrophes et des crises humanitaires : cas du SP/CONASUR au Burkina Faso.

Vous êtes invités à participer à l'étude susmentionnée. Cette enquête a pour objectif d'évaluer le dispositif du suivi-évaluation du SP/CONASUR dans la gestion des catastrophes et des crises humanitaires au Burkina Faso. La participation est volontaire et vous pouvez vous retirer de l'étude à tout moment si vous souhaitez, sans conséquences. Vous êtes libre de poser des questions pour l'éclaircissement. L'étude sera codifiée afin que vous n'ayez pas besoin d'écrire votre nom sur le questionnaire. Soyez assurés que votre identité ne sera jamais révélée ou partagée sans votre permission. Toutes les données de l'étude seront stockées dans un lieu sûr par le chercheur pendant au moins trois (03) ans et ensuite détruites. Le questionnaire prendra environ vingt (20) minutes de votre temps. S'il vous plaît accepter cette interview. Merci beaucoup.

J'ai lu ce formulaire de consentement, la nature et le but de cette étude est claire et a été expliqué à moi par le chercheur. Par conséquent, je consens volontairement à participer.

Signataire du participant

Date

Signature de l'investigateur

Date

Code d'identification-----

Démographie :

1. Age :.....
2. Sexe : 1= Homme ; 2= Femme
3. Situation matrimoniale : Marié=1 ; Célibataire=2 ; Autres=3
4. Service : 1=Niveau central 2=Antenne régionale
5. Profession 1=Chargé de programme ; 2= Chef de département ; 3=Autres
6. Ancienneté dans le service : 1=Moins de 5 ans ; 2= 5-9 ans ; 3= 10 ans et plus
7. L'éducation : 1=Universitaire ; 2= Secondaire

	Connaissances	Oui	Non	Je n'en ai aucune idée
1	Avez-vous déjà entendu parler du suivi-évaluation ?			
2	Avez-vous une idée sur ce que c'est que le suivi-évaluation ?			
3	Le suivi est une activité quotidienne			
4	L'évaluation est une activité périodique			
5	Citez trois outils de suivi	1..... 2..... 3.....		
6	Citez trois outils de l'évaluation	1..... 2..... 3.....		
7	Avez-vous une idée du dispositif de suivi-évaluation			
8	Existe-t-il un dispositif de suivi-évaluation au sein du SP/CONASUR?			
9	Citer 03 forces du dispositif de suivi-évaluation	1..... 2..... 3.....		
10	Citer 03 faiblesses du dispositif de suivi-évaluation	1..... 2..... 3.....		

	Pratiques	Oui	Non	Je n'en ai aucune idée
1	Les outils de suivi-évaluation sont-ils utilisés dans les structures de démembrement			
2	Ces outils sont-ils pertinents au SP/CONASUR ?			
3	Ces outils sont-ils adaptés au personnel ?			
4	Existe-il un dispositif interne de suivi-évaluation au SP/CONASUR ?			
5	Existe-il un dispositif externe de suivi-évaluation au SP/CONASUR ?			
6	Le dispositif de suivi évaluation au SP/CONASUR est-il fonctionnel ?			
7	Le dispositif de suivi-évaluation au SP/CONASUR est-il pertinent ?			
8	Les mécanismes de suivi évaluation sont-ils pertinents ?			
9	Faites-vous des rapports périodiques de vos activités ?			
10	Faites-vous un bilan à mi-parcours de vos activités ?			

Annexe II

Index de validité

1. Pertinent

- 1=Non pertinent
- 2=Sujet à revoir
- 3=Pertinent mais nécessite une révision
- 4=Très pertinent

2. Clarté

- 1=Pas clair
- 2=Sujet à revoir
- 3=Clair mais nécessité une révision
- 4=Très clair

3. Simplicité

- 1=Pas simple
- 2=Sujet à revoir
- 3=Simple mais nécessité une révision
- 4=Très simple

	Items	Pertinence	Clarté	Simplicité	Observations
--	--------------	-------------------	---------------	-------------------	---------------------

	Connaissances	Pertinence				Clarté				Simplicité				Observations
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1	Avez-vous déjà entendu parler du suivi-évaluation ?													
2	Avez-vous une idée sur ce que c'est que le suivi-évaluation ?													
3	Le suivi est une activité quotidienne													
4	L'évaluation est une activité périodique													
5	Citez trois outils de suivi													
6	Citez trois outils de l'évaluation													
7	Avez-vous une idée du dispositif de suivi évaluation													
8	Existe-t-il un dispositif de suivi évaluation au sein du SP/CONASUR ?													
9	Citer 03 forces du dispositif de suivi évaluation													
10	Citer 03 faiblesses du dispositif de suivi évaluation													

	Pratique	Pertinence				Clarté				Simplicité				Observations
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	
1	Les outils de suivi évaluation sont-ils utilisés dans les structures d'exécution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2	Ces outils sont-ils pertinents au SP/CONASUR ?													
3	Ces outils sont-ils adaptés au personnel ?													
4	Existe-il un dispositif interne de suivi évaluation au SP/CONASUR ?													
5	Existe-il un dispositif externe de suivi évaluation au SP/CONASUR ?													
6	Le dispositif de suivi évaluation au SP/CONASUR est-il fonctionnel ?													
7	Le dispositif de suivi évaluation au SP/CONASUR est-il pertinent ?													
8	Les mécanismes de suivi évaluation est-il pertinent ?													
9	Faites-vous des rapports périodiques de vos activités ?													
10	Faites-vous un bilan à mi-parcours de vos activités ?													

Annexe III

Plan de collection des données

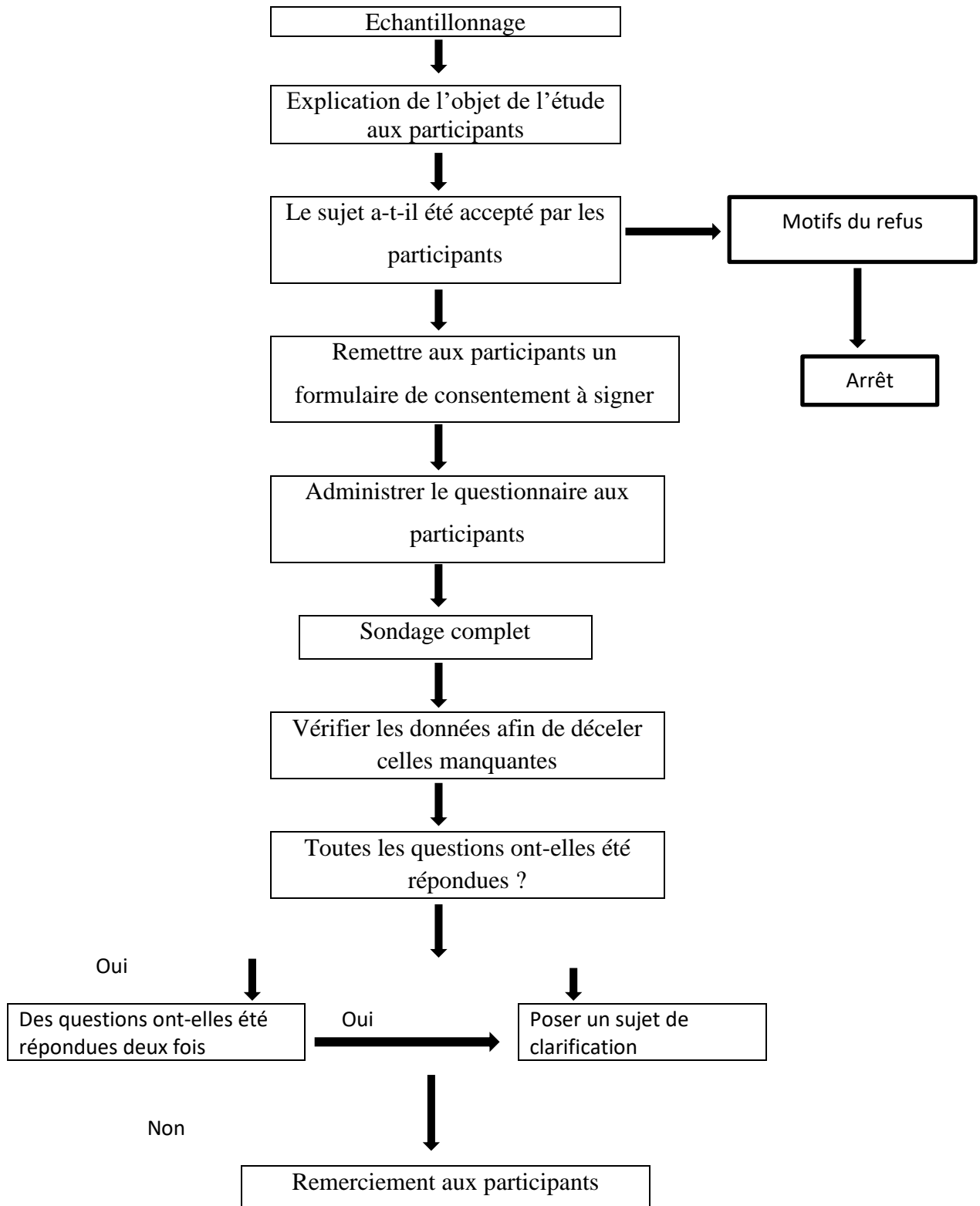


TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	i
DEDICACE	ii

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
Résumé	vi
ABSTRACT	vii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE.....	3
I. CONTEXTE, PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE	3
I-1. Contexte et problématique	3
I-2. Justification de l'étude	5
II. OBJECTIFS ET HYPOTHESES.....	6
II-1. OBJECTIFS	6
II-2. HYPOTHESES DE L'ETUDE	6
III. DEFINITION DES CONCEPTS.....	6
CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE	10
I. EXPLOITATION ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE	10
II. PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE.....	10
II-1. Présentation du SP/CONASUR	10
II-1.1. Attribution.....	10
II-1.2. Organisation et fonctionnement.....	11
Figure 1 : Organigramme du SP/CONASUR	12
II-2. Etude Institutionnelle du CONASUR	12
II-2.1. De la composition.....	12
II-2.2. Du fonctionnement.....	14
II-3. Les démembrements du CONASUR.....	15
II-3.1. Le Conseil régional de secours d'urgence et de réhabilitation (CORESUR)	15
II-3.2. Le Conseil Provincial de secours d'urgence et de réhabilitation (COPROSUR).....	15
II-3.4. Le Conseil villageois de secours d'urgence et de réhabilitation (COVISUR)	16
III. ELABORATION DES OUTILS DE COLLECTES DE DONNEES ET ECHANTILLONNAGE, ADMINISTRATION DES OUTILS, DEPOUILLEMENT ET TRAITEMENT DE DONNEES.	17
III-1. Méthode utilisée	17

III-2. Echantillonnage.....	17
III-3. Outils d'enquête	18
III-4. Fiabilité et validité.....	18
III-5. Plan de collecte des données	19
III-6. Considération éthique	19
III-7. Dépouillement et traitement des données	19
IV. REVUE LITTERAIRE	20
V. DIFFICULTE RENCONTREE.....	22
CHAPITRE 3 : RESULTAT DE L'ANALYSE DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DU SP/CONASUR.....	23
I. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET MECANISME DE SUIVI-EVALUATION ..	23
I-1. Dispositif institutionnel de suivi-évaluation	23
I-1.1. Section Interne	23
I-1.2. Mobilisation du comité de gestion de crise	24
I-2. Mécanisme de Suivi-évaluation de la situation des interventions humanitaires	24
I-2.1. Mise en œuvre	24
I-2.2. Outils de suivi-évaluation.....	25
I-2.3. Cartographie des risques de catastrophes.....	25
Carte N° 1 : Zones présentant des risques de catastrophes au Burkina Faso	26
Carte N° 2 : Zones présentant des risques d'inondation au Burkina Faso	27
II. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	27
Tableau 1 : Facteurs sociodémographiques.....	28
III. Connaissances du personnel en matière de S&E	28
Tableau 2 : connaissances du personnel en matière S&E.	29
III-1. Présentation des outils de suivi utilisés au SP/CONASUR	29
Tableau 3 : Outils de suivi	29
III-2. Présentation des outils d'évaluation utilisés au SP/CONASUR	30
Tableau 4 : Outils d'évaluation	30
IV. PRATIQUES DU PERSONNEL EN MATIERE DE S&E.....	30

Tableau 5 : les pratiques du personnel en matière de SE	30
V. LE SCORE MOYEN	31
Tableau 6 : Score moyen.....	31
VI. LES FORCES ET FAIBLESSES DU SYSTEME DE SUIVI EVALUATION DU SP/CONASUR	32
VI-1. Les faiblesses du S&E	32
VI-2. Les forces du S&E	33
CHAPITRE 4 : ANALYSE, DISCUSSION DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS.	34
I. ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS	35
II. VERIFICATION DES HYPOTHESES.....	Erreur ! Signet non défini.
III. RECOMMANDATIONS	Erreur ! Signet non défini.
III-1. Renforcement en équipements	37
III-2. Renforcement des ressources humaines	38
III-3. Renforcement institutionnel.....	38
Conclusion.....	39
SOURCE ORALE ET BIBLIOGRAPHIE	41
ANNEXES	I
TABLE DES MATIERES	VIII